

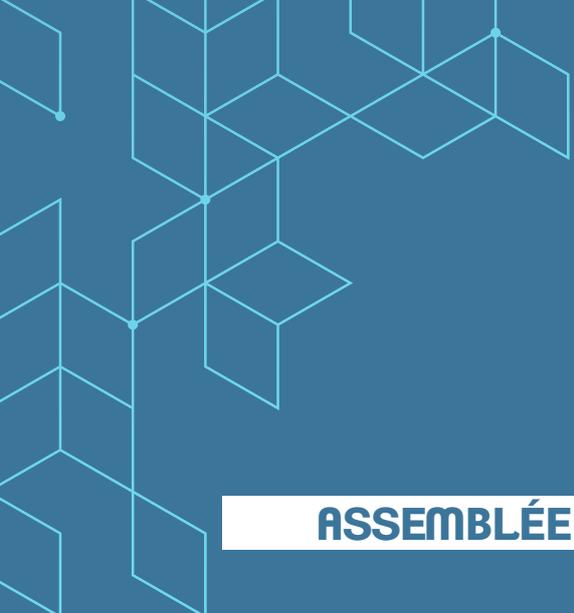


Association  
Gabriel Deshayes



➔ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**2024**



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 2024**

<b>1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 29 JUIN 2023 .....</b>	<b>P.3</b>
<b>2. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRESIDENT.....</b>	<b>P.3</b>
<b>3. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GENERALE .....</b>	<b>P.6</b>
<b>4. RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER .....</b>	<b>P.40</b>
<b>5. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....</b>	<b>P.49</b>
<b>6. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/23 .....</b>	<b>P.49</b>
<b>7. FETE DE L'ASSOCIATION.....</b>	<b>P.50</b>
<b>8. RENOUVELLEMENT DES MANDATS ADMINISTRATEURS.....</b>	<b>P.52</b>
<b>9. LA CONFERENCE NATIONALE DU HANDICAP (CNH).....</b>	<b>P.52</b>
<b>10. OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE INCLUSIVE .....</b>	<b>P.53</b>
<b>11. CPOM 2024 – 2028 ET AUTORISATION DE FRAIS DE SIEGE SOCIAL .....</b>	<b>P.57</b>
<b>12. PROJET ASSOCIATIF 2024 - 2028 .....</b>	<b>P.61</b>



## PARTIE 1

# APPROBATION DU PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2023

Le PV de l'Assemblée Générale 2023 a été transmis aux adhérents.

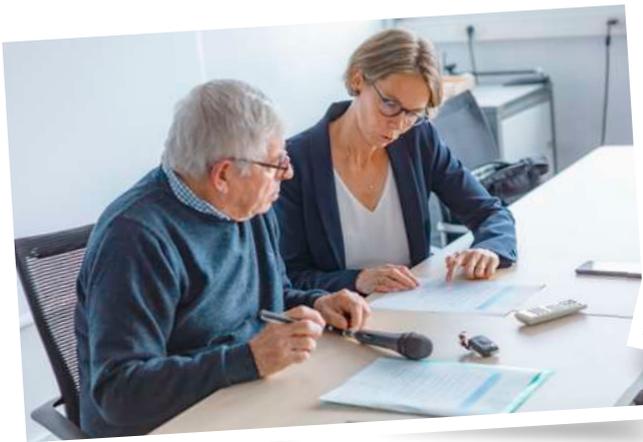
Proposition de résolution 1 : L'Assemblée Générale approuve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 Juin 2023.

## PARTIE 2

# RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT

Le Président a fait lecture à voix haute de son Rapport moral et d'orientation.

Proposition de résolution 2 : L'Assemblée Générale approuve le Rapport moral et d'orientation présenté lors de cette AG du 27 Juin 2024.



## 📄 Rapport Moral et d'Orientation du Président, B. JAIN

**La Conférence Nationale du Handicap (CNH)** réunie le 26 avril 2023, a défini les contours de la future politique des pouvoirs publics en la matière.

Il s'agit d'accélérer la transformation de l'offre en faveur des modes d'accompagnement plus individualisés à proximité des lieux de vie, dans une logique de plateformes de services coordonnés autour de la personne en situation de handicap.

Il faut accentuer la transformation des établissements et services pour qu'ils passent à une logique de file active constituée de réponses individualisées, séquencées dans le temps. La prise en charge en continu devient de moins en moins fréquente.

L'Association est déjà dans cette logique avec :

- la plateforme TND (Troubles Neuro-Développementaux)
- l'ERHR (Equipe Relais Handicaps Rares)

Le redéploiement des prises en charge de l'IES (Institut d'Education Sensorielle et Langage) vers les établissements de l'éducation nationale et de l'enseignement privé.

Cette logique va s'imposer d'une manière encore plus impérative avec la déclinaison Morbihannaise du « Plan 50 000 Solutions » consacré aux handicaps.

La programmation pluriannuelle régionale (2024-2030) prévoit :

- l'extension de la plate-forme TND aux enfants de 7 à 12 ans
- le renforcement du service de repérage précoce (PCO) et son articulation avec le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)
- la mise en œuvre des PAS (Prestations d'Appui Spécifiques) qui viennent en appui aux missions des prescripteurs référents de parcours, mobilisables à tout moment.

Elles mettent en œuvre des expertises, des conseils et modes de compensation pour répondre à des besoins en lien avec les conséquences du handicap de la personne, dans des situations identifiées par les prescripteurs.

Cette individualisation des parcours est une bonne chose en soit mais, afin d'éviter la désintégration de la prise en charge, il faut cependant que les moyens suivent.

Le support financier de toute cette politique est le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) que nous venons de signer avec l'ARS et le Département, il nous engage pour 5 ans de 2024 à 2028.

Ce nouveau CPOM va nous permettre de tracer de nouvelles pistes d'action, ce qui passe nécessairement par un renforcement du siège de l'association. L'AGD, qui accroît son périmètre chaque année a besoin de se structurer pour accompagner ses multiples activités. Deux nouveaux postes sont créés et les recrutements sont en cours :

- un poste de directeur des systèmes d'information et de la transformation numérique (DSI)
- un poste de chargé de projets/qualité et gestion des risques

Ces deux postes sont les reflets des nouvelles dimensions prises par l'Association. Ils sont indispensables pour évoluer dans un univers où l'exigence de qualité est permanente. Par ailleurs, l'introduction de l'IA (Intelligence Artificielle) oblige à réfléchir à de nouveaux modes opératoires et de prise en charge.

- Un chargé de qualité / paie
- un assistant ressources humaines

L'année 2023 a été pour nous sur le plan budgétaire particulièrement difficile. En effet, nous clôturons l'année 2023, pour la première fois depuis longtemps, par un déficit conséquent.

Ce déficit a des causes multiples mais il est constitué par 3 facteurs principaux :

- l'augmentation des coûts de l'énergie (gaz et électricité)
- l'explosion des dépenses liées au recours à l'intérim dans les services
- le montant important des dépenses d'indemnités de licenciement liés pour beaucoup à des départs consécutifs à la crise du COVID
- dans une moindre mesure, la prime Ségur, versée en compensation aux exclus du dispositif (le personnel administratif pour l'essentiel).

Les pouvoirs publics n'ont pas manifesté l'intention de corriger cette disparité qui est ressentie, à juste titre, par les salariés, comme une injustice. Le Conseil d'Administration a tenu à la réduire en accordant une prime exceptionnelle qui mettent tous les salariés à égalité en 2023.

L'Association Gabriel Deshayes n'est pas la seule association à connaître des difficultés budgétaires.

Le GEPSO (Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux) a tiré la sonnette d'alarme. 87 % des structures publiques du secteur étaient en déficit fin 2023.

La FISAF, face à cette crise, pense indispensable la création d'une 5<sup>ème</sup> branche autonomie qui garantisse l'universalité des droits, l'égalité de traitements des personnes et des acteurs, l'unité de la régulation et du pilotage des politiques publiques financées par la solidarité nationale.

Notre directrice générale, administratrice de la FISAF, suit de près les travaux de cette fédération qui, est la seule à défendre auprès des pouvoirs publics les spécificités de la prise en charge du handicap sensoriel et des DYS, souvent oubliées par la politique nationale.

### **Résidence Pen Duig**

Au-delà de ces vicissitudes, le fait marquant de l'année 2023 et du début 2024 est l'achèvement, après 7 ans d'un long processus, de la résidence inclusive Pen Duig à Brec'h.

Le 30 mars dernier, malgré un temps peu clément, plus de 150 personnes se sont réunies pour assister à l'inauguration de cette magnifique réalisation qui comprend 16 studios. La conception est l'œuvre du cabinet AGA d'Auray, dirigé par Aurélien Régent, architecte.

De nombreuses personnalités ont honoré de leur présence cette inauguration qui s'est déroulée dans un climat détendu et festif.

Parmi les personnalités présentes citons :

- Mr David Lappartient Président du Département du Morbihan, Président des JO Paris 2024
- Mme Muriel Jourda Sénatrice du Morbihan
- Mr Philippe Le Ray président d'AQTA (Auray Quiberon Terre Atlantique)

- Mr David Robelet Président de l'Association des maires du Morbihan, Maire de Brec'h
- Mme Karine Bellec Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chargée de la politique du handicap
- Mme Marie-Jo Le Breton Vice-Présidente du Conseil Départemental, Déléguée aux sports et à la vie associative
- Mme Marie-Christine Le Quer Vice-présidente du Département, déléguée à l'agriculture, la pêche, l'environnement et la politique de l'eau
- Mr François Goulard, ancien président du Département du Morbihan, qui devait être présent, s'est excusé.

La résidence inclusive Pen Duig est le fruit d'un travail collectif mené par les institutions :

- Etat
- Conseil Départemental
- AQT
- Mairie de Brec'h

### **L'Etat**

L'Etat est acteur par l'intermédiaire de la CNSA qui a accordé :

- une aide à la vie partagée de 120 000 euros/an
- par le prêt locatif social PLS souscrit auprès du Crédit Agricole du Morbihan pour 1 000 000 €

L'ARS, chargée de favoriser le développement de l'habitat inclusif sur le territoire breton, est aussi présente même si elle ne participe pas financièrement.

### **Le Conseil Départemental**

Il a donné son accord de principe pour cette création par un courrier le 2 septembre 2019 par son président François Goulard. Son successeur David Lappartient l'a confirmé le 9 février 2023 dans un courrier qui précise les modalités d'intervention du département à savoir :

- investissement, création de logements sociaux et domotique : 204 000 €
- fonctionnement 138 000 euros ajustables + aides individuelles 142 000 € ajustables

### **AQT (Auray Quiberon Terre Atlantique)**

AQT a apporté une aide à la création de 16 logements locatifs pour un montant de 16000 euros.

La collectivité a par ailleurs garanti le prêt PLS à 100 % à hauteur de 1 000 000 € souscrit auprès du Crédit Agricole (courrier du Président d'AQT Philippe Le Ray du 8 décembre 2022).

### **Mairie de Brech**

La Mairie de Brec'h, elle, a sur proposition du maire Fabrice Robelet, acquis avec l'accord des Domaines un terrain de 3306 m<sup>2</sup> (délibération du Conseil Municipal de Brech du 19 avril 2021).

L'association et la mairie de Brec'h ont favorisé l'insertion de Pen Duig dans ce nouveau quartier de Brec'h qui aujourd'hui est sorti de terre, avec sa zone d'achalandise.

### **L'Association Gabriel Deshayes**

L'Association Gabriel Deshayes et son Conseil d'Administration qui sont à l'initiative du projet. Jean-Claude Le Breton Vice - Président et Michel Le Roux, membre du CA, ont suivi les réunions de chantier et géré les aléas, qui comme dans tout chantier sont nombreux.

Elle a pu compter sur l'engagement de la Directrice Générale Marie-Laure Le Corre et de ses collaborateurs, David Lemaître pour le suivi du chantier et Virginie Dechanciaux pour la montée en charge du projet et l'accueil des résidents.

Outre l'emprunt PLS de 1 000 000 € auprès du Crédit Agricole, l'Association a souscrit un emprunt classique à taux fixe de 500 000€ auprès du même Crédit Agricole et a apporté 650 000 € de fonds propres.

### **D'autres partenaires fidèles ont apporté leur contribution :**

- la GMF pour la domotique de la résidence : 15 000 €
- le Rotary d'Auray pour l'électroménager des espaces communs : 10 000 €
- la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement 10 000 €
- le Crédit Agricole du Morbihan: aménagement de l'habitat inclusif 10 000€
- l'ENA, Association « Ensemble Nous Aussi » présidée par Marie- Claire Le Boursicaux a fait un don de 4000 €

Nous souhaitons bon vent à la résidence Pen Duig et remercions les généreux donateurs.

Je remercie aussi au nom du Conseil d'Administration tous les salariés et les bénévoles qui ont concouru à cette réalisation.

Je terminerai par une mention spéciale pour l'entreprise Ty Digor, entreprise créée par des sourds, pour certains anciens de l'Association Gabriel Deshayes, qui ont réalisé, avec une grande compétence, la mise en place de la domotique de Pen Duig, qui est d'une grande aide pour les résidents, qu'ils soient aveugles ou sourds.

Loïc Jacquemin, d'Eïlan, a assuré la traduction en langue des signes lors des réunions de chantier avec les autres entreprises.

C'est exceptionnel et sans doute unique en France.

Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés et souhaitons un bel avenir à cette jeune entreprise.



## PARTIE 3

# RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Par Marie-Laure Le Corre, Directrice Générale

## LES REALISATIONS 2023

- 1 Ouverture du salon de thé et de l'épicerie solidaire au printemps à Saint-Anne d'Auray**
- 2 Développement de la plateforme des TND 0-6 ans**
- 3 Ouverture de la résidence inclusive Pen Duig à Brec'h**
- 4 Rapprochement entre l'IES et le SESSAD**
- 5 Reconnaissance du travail réalisé par les équipes au bénéfice du public**
- 6 Négociation CPOM 24-28 favorable**
- 7 Impact de la conjoncture très défavorable (électricité, chauffage) et des revalorisations Laforcade/Ségur insuffisantes**

La crise sanitaire liée au COVID a moins impacté l'exercice 2023 que les années précédentes.

Cependant, la conjoncture défavorable a nettement dégradé le résultat des établissements et services : inflation (carburant, énergie, alimentation, matériaux...), guerre en Ukraine, évolution de l'emploi (départ de salariés vers les agences d'intérim, multiplication des CDD sur postes vacants/remplacements, indemnités de précarité/de licenciement pour inaptitude)...

Comme elle s'y était engagée, l'Association s'est attachée à compenser les revalorisations salariales Ségur au bénéfice des salariés oubliés via une prime exceptionnelle dans l'attente des décisions des pouvoirs publics (égalité de traitement entre les salariés du médico-social). Cela a permis de maintenir le dialogue social en 2023.

Les plateaux techniques des ESMS sont complets contrairement aux années précédentes. L'arrivée en nombre de médecins et paramédicaux (ERHR, PCO TND 56, UDL, CAMSP) est notoire. Cela a pour effet d'augmenter la masse salariale.

L'attractivité de l'Association Gabriel Deshayes est à noter mais le turn over est important.

Un déséquilibre entre les charges et les produits est constaté pour la première fois.



## L'ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

### PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR L'ASSOCIATION

# 1542

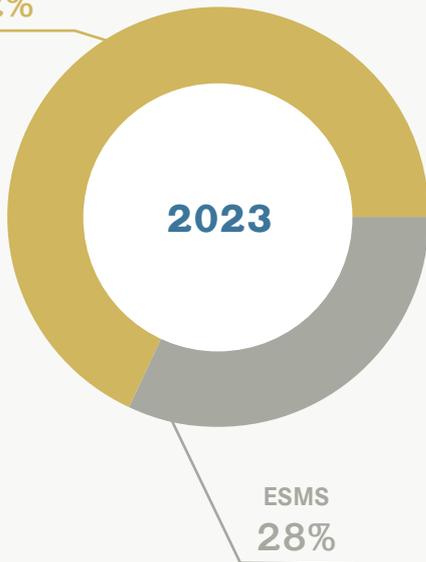
personnes accompagnées par l'association en 2023

**434** bénéficiaires accompagnés par les ESMS  
**1108** personnes suivies par les plateformes

**1150** enfants accompagnés ou suivis  
**392** adultes accompagnés ou suivis

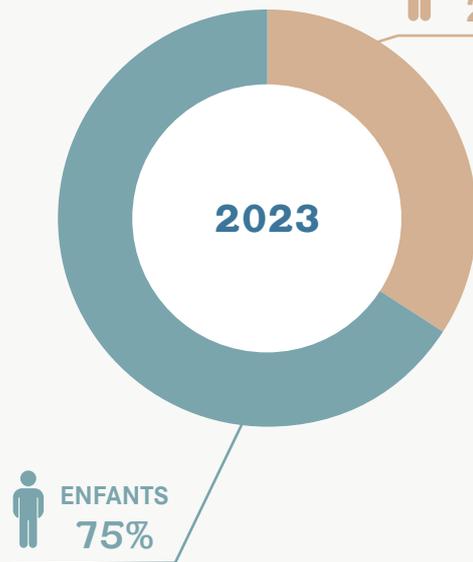
#### Répartition par typologie d'accompagnement

PLATEFORMES  
**72%**



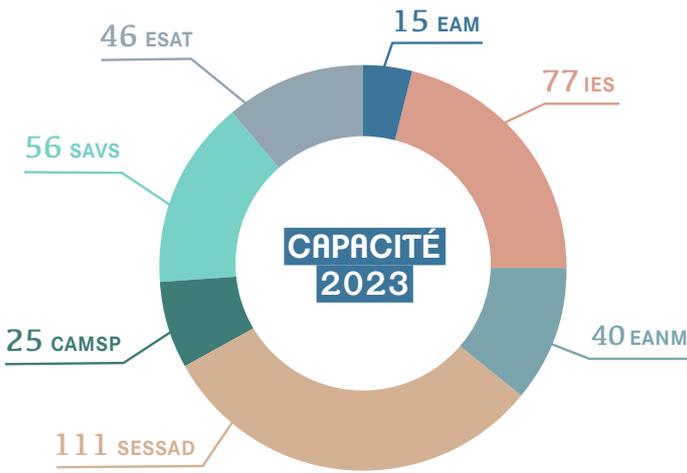
#### Répartition par âge des personnes accompagnées

ADULTES  
**25%**

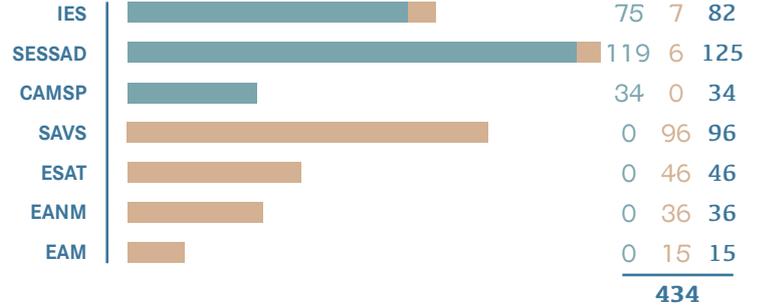


# 366

places d'ESMS financées



Répartition de la file active par âge au sein des ESMS

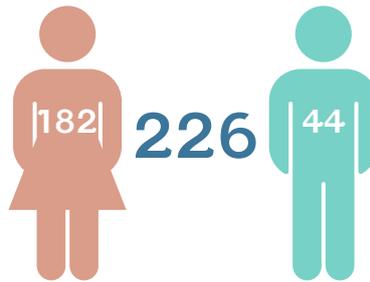


Les effectifs de l'Association

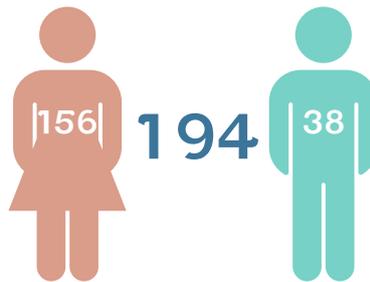
Types de contrats



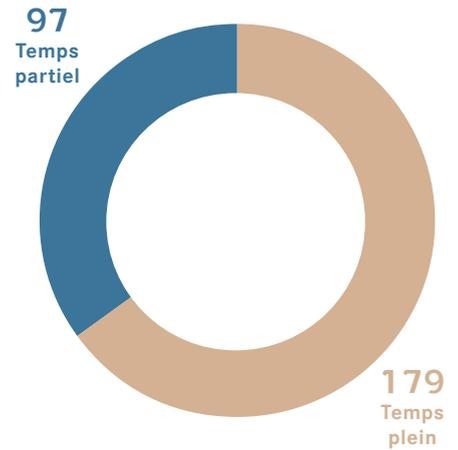
Répartition F/H (en personnes physiques)



Répartition F/H (en équivalent temps plein)



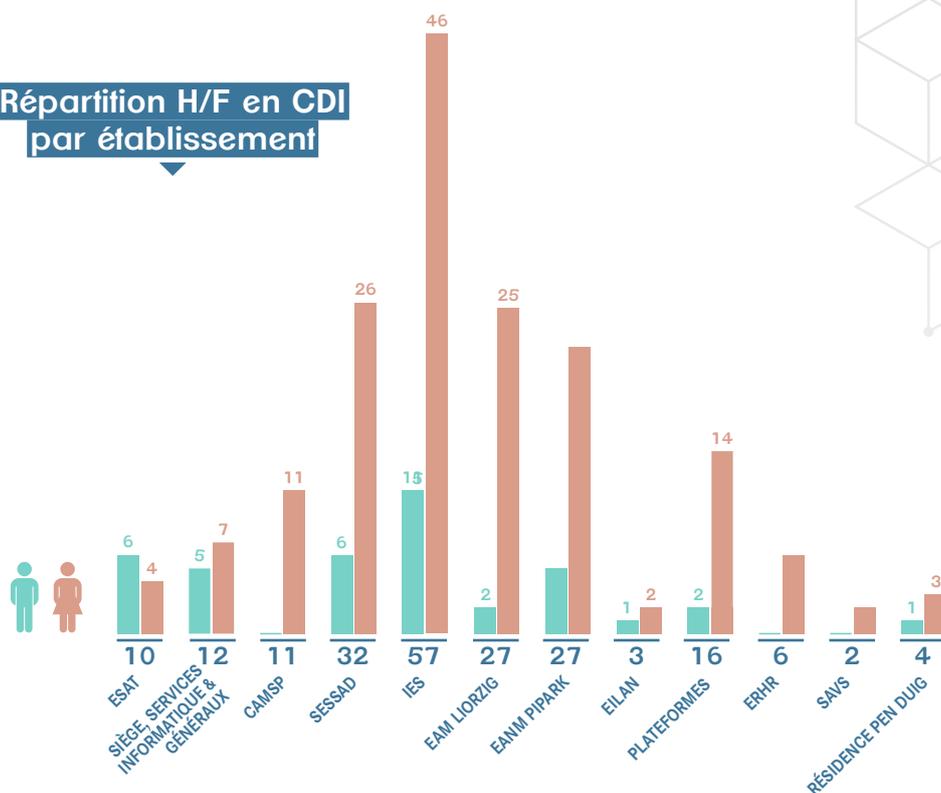
Temps de travail



Temps de travail moyen

0,83

### Répartition H/F en CDI par établissement



### Effectif CDI par catégorie d'emploi

	Cadres	Administratif	Educatif	Services Généraux	Paramédical
ESAT	2	1	7		
SIÈGE, SERVICES INFORMATIQUE & GÉNÉRAUX	4	4		4	
CAMSP	3	1	14		7
SESSAD	6	2	7		3
IES	7	1	35	2	12
EAM LIORZIG	2	1	10	5	9
EANM PIPARK	1	2	12	10	2
EILAN			3		
PLATEFORMES	7	4			5
ERHR	3	1	1		1
SAVS			2		
RÉSIDENCE PEN DUIG			2	2	

25 salariés ont été embauchés en CDI et 32 salariés sont sortis des effectifs au cours de l'année 2023.

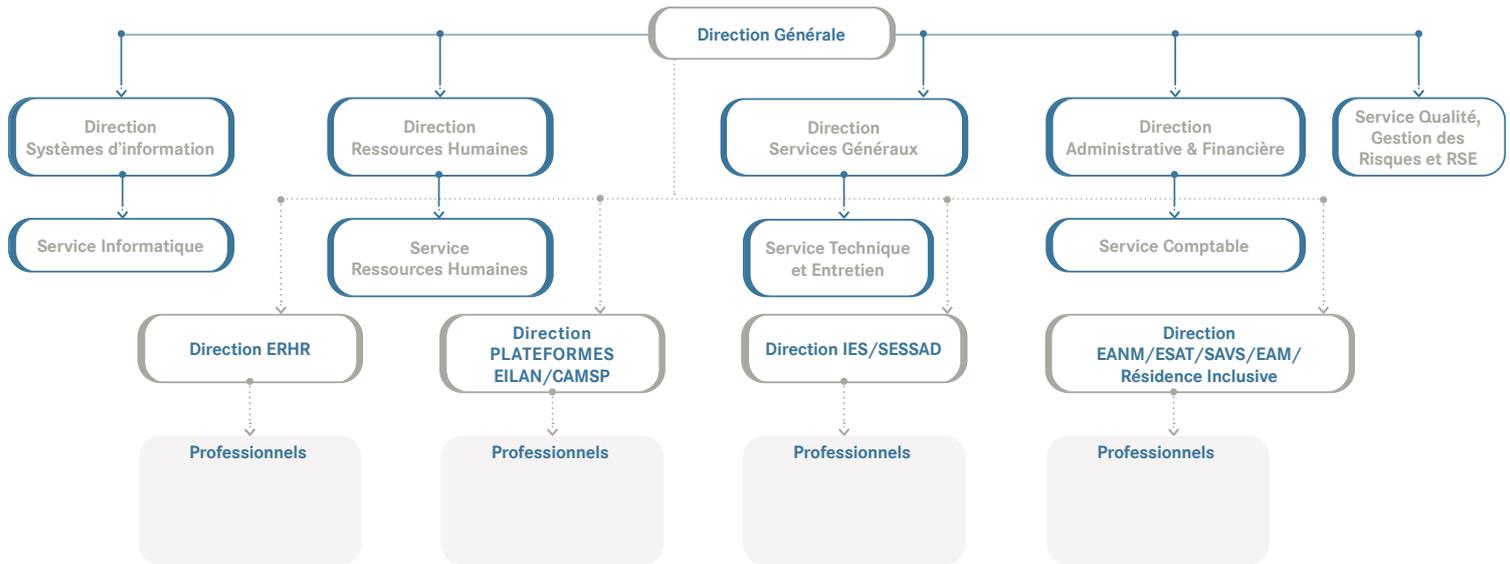
Au sein de l'Association, les salariés sont annualisés ou en gestion hebdomadaire. Dans les deux cas, chacun se voit remettre son planning prévisionnel dans les délais impartis.

En juillet 2016, un avenant à l'accord d'entreprise sur le temps de travail a été signé, avec une disposition qui prévoit que la gestion des plannings soit organisée de la même façon pour tous les pôles.

Une fois par an, la direction présente au CSE un rapport écrit établissant la situation générale en termes de santé, de sécurité et de conditions de travail dans les établissements/services/dispositifs ainsi que les actions menées au cours de l'année écoulée.

Un questionnaire sur la Qualité de Vie au Travail est diffusé annuellement.

## L'ORGANIGRAMME



**1542 PERSONNES**  
ACCOMPAGNENT ENFANTS,  
ADOLESCENTS ET ADULTES

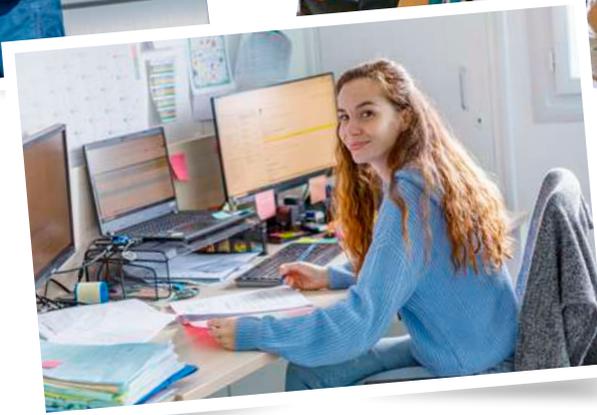


**7 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES**  
**5 PLATEFORMES**  
ET **1 HABITAT INCLUSIF**



**226 SALARIÉS**

**194 ETP**





**L'ACTIVITÉ DES ESMS**  
**en 2023**



# 1 CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIAL PRECOCE (CAMSP)

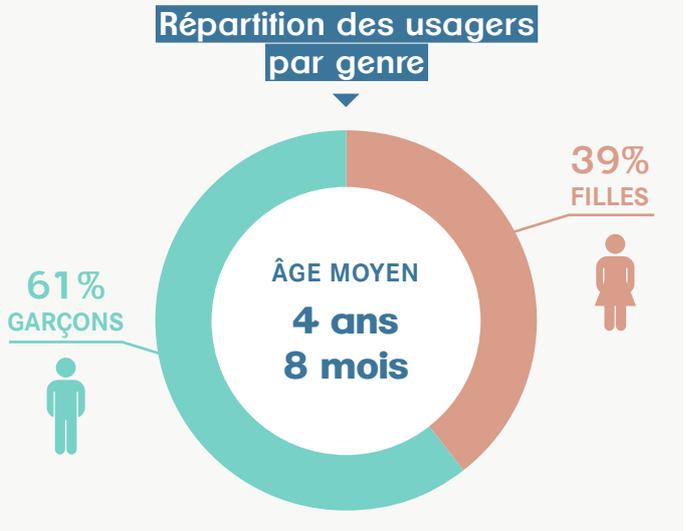
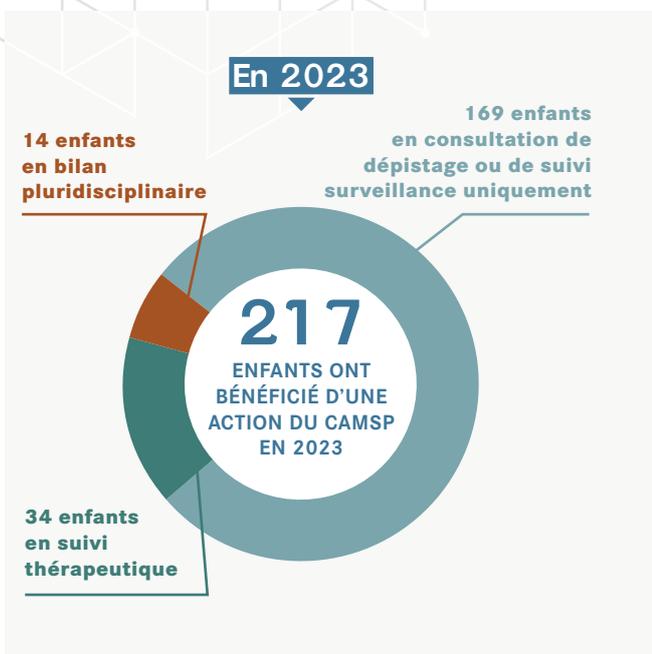
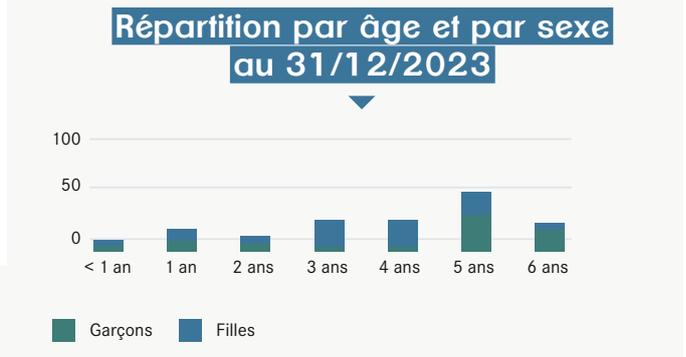
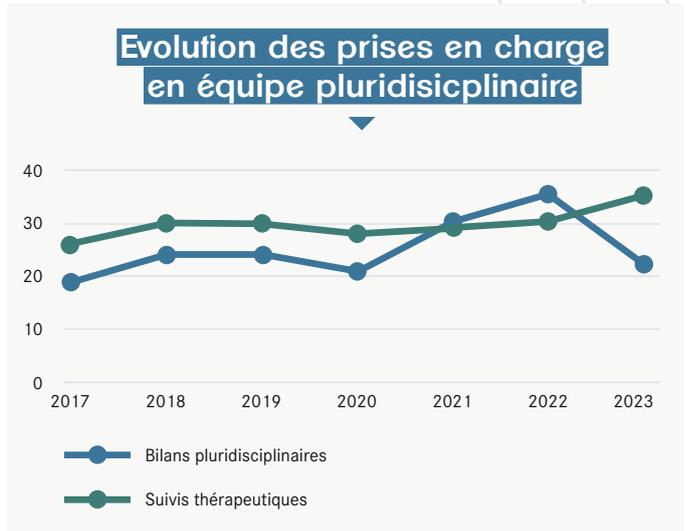
Par Clémentine Merle, Cheffe de service

## Les missions

Le CAMSP Audition et Langage a une mission d'intervention médico-sociale auprès de la petite enfance (0 à 6 ans) lorsqu'elle est confrontée à des difficultés ou suspicion de difficultés liées à des troubles de l'audition ou à des troubles du langage sévères (non améliorés après plusieurs mois d'orthophonie).

Cette mission se décline en plusieurs étapes :

- Prévention
- Dépistage
- Diagnostic lorsque celui-ci est possible
- Bilan pluridisciplinaire
- Accompagnement thérapeutique, éducatif, en individuel ou en collectif, favorisant l'inclusion et l'accompagnement des familles
- Orientation dès que nécessaire et au plus tard à 6 ans



## 👉 Les principales activités menées en 2023

L'année 2023 a été une année pleine pour le CAMSP qui a retrouvé une équipe au complet et a pu proposer de nombreuses interventions auprès des enfants. Nous notons également l'augmentation du nombre d'enfants reçus.

### 👉 Evolution du Plateau Technique

Trouver de nouvelles modalités de coordination au sein de l'équipe médicale, récemment recomposée, était l'un des enjeux de l'année. Le choix a été fait de recentrer chaque médecin sur sa spécialité, afin de pouvoir valoriser l'expertise de chacun. Une complémentarité s'est mise en place, s'appuyant sur une communication de qualité entre les médecins et avec l'équipe pluridisciplinaire.

Suite à deux départs, un assistant social et une éducatrice de jeunes enfants ont été recrutés.

### 👉 Se positionner comme ressource « langage »

Formation certifiante pour un second professionnel.

Nouvelles propositions d'outils de communication alternative, en s'appuyant sur les formations TND suivies en 2022 et début 2023. Équipement en matériel et logiciel adaptés.

### 👉 Des familles plus actrices dans le projet de leur enfant

Construction d'un outil d'aide à l'expression des observations et attente des parents. Mise en place d'une co-rédaction du lors des restitutions de synthèses, afin de favoriser une réelle co-construction avec les familles.

### 👉 Un partenariat avec le conservatoire de Lorient

Amener des enfants et familles vers la musique pour faire tomber les pré-supposés, et vers un lieu de droit commun, dans une dynamique d'inclusion. À travers 3 séances sur l'année scolaire menées avec un musicien professionnel au conservatoire.

## 👉 Les perspectives 2024

La conférence nationale du handicap a annoncé la création d'un service public de repérage et d'action précoce, qui s'articulera autour des CAMSP et des PCO (Plateformes de Coordination et d'Orientation des Troubles Neuro-Développementaux).

### 👉 Mise en œuvre du CPOM 2024-2028

Déployer un plan d'action en lien avec le CPOM, définir et organiser les missions confiées aux métiers dont le temps de travail sera augmenté

### 👉 Réécriture du projet de service

Mise en place de groupes de travail thématiques dédiés. Rechercher l'implication de l'équipe et des familles du CAMSP dans une dynamique de co-construction

### 👉 Renforcer les liens avec les CAMSP Morbihannais

Organisation de rencontres, proposition de sensibilisations sur la surdit 

### 👉 Renforcer notre expertise « ressource surdit  et langage »

Poursuivre le d veloppement des actions de sensibilisation, notamment aux familles  largies, orthophonistes lib rales, lien avec p le ressources handicap

Poursuivre le d veloppement de l'utilisation de la CAA et d'outils innovants

FINESS juridique	56007858
FINESS g�ographique	560007858
Type de structure	CAMSP
Public accueilli	Sourds et troubles s�v�res du langage
Capacit� install�e (ou nb d'heures r�alis�es pour les SAAD)	25
Nombre d'agents en ETP	8,19
Date d'autorisation	06 ao�t 2001
Date d'ouverture	2003
Dates de la derni�re �valuation externe	30 octobre 2014
Date pr�visionnelle de la prochaine �valuation	2027
Adresse d'ex�cution de la prestation	6 all�e Marie Louise Trichet 56400 BRECH
Contact	direction.platformes@agd56.fr

## 2 PLATEFORMES DES TROUBLES NEURO-DÉVELOPPEMENTAUX DU MORBIHAN, DE L'APPRENTISSAGE CHEZ L'ENFANT (TAE 56) ET UNITE DIAGNOSTIQUE LANGAGE (UDL)

Par Corinne Le Mestre, Directrice

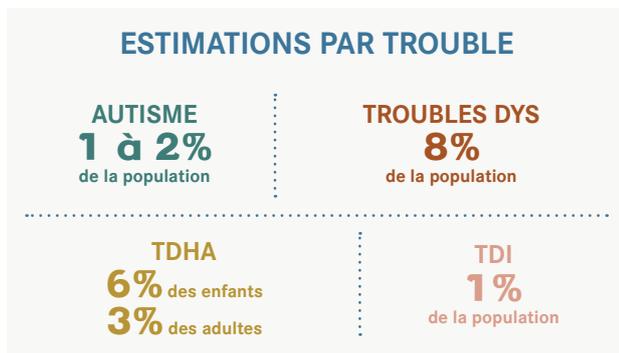
### ↳ Les missions

La plateforme TND AGD permet de coordonner les prises en charges concernées par les troubles neuro-développementaux sur le territoire, elle s'appuie sur l'ensemble des acteurs :

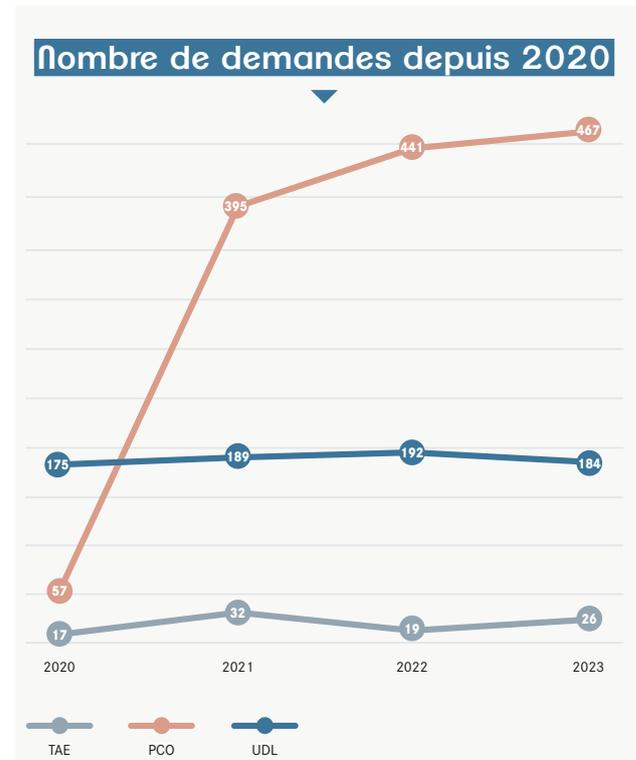
Éducation nationale, médecins et psychologues scolaires, médecins traitants, pédiatres, professionnels paramédicaux du secteur libéral, structures médico-sociales et/ou pédopsychiatriques accompagnant les enfants avec troubles complexes (CAMSP, CMPP, CPEA), libéraux (ergothérapeute, psychomotricien, neuropsychologue) en contractualisation.

La plateforme TND AGD travaille également en lien avec les associations de parents.

Les TND c'est quoi, qui est concerné ?



- Les troubles du neurodéveloppement concernent 1 personne sur 6
- + de 50 % des personnes ayant un trouble du neurodéveloppement ont un second TND et d'autres maladies associées sont fréquentes : épilepsie, troubles gastro-intestinaux, pathologies cardio-vasculaires, pathologies de la vision et de l'audition, troubles du sommeil, troubles du comportement alimentaire, troubles anxieux et dépression.
- 70 % des personnes concernées ont des difficultés cognitives qui persistent à l'âge adulte.



### ↳ Les principales activités menées en 2023

Sur l'année 2023, la PCO 0-6 ans connaît une augmentation de 6 % entre 2022 et 2023. Le délai moyen d'attente entre l'adressage et la validation de parcours est de 4,5 mois.

Le retour d'un médecin en 2023 sur l'UDL a permis de soutenir l'activité.

La ratio par genre reste stable et est globalement conforme aux prévalences observées dans les TND : 74 % de garçons.

## ↳ Les perspectives

Dans les perspectives, la plateforme TND :

- Renforcera son plateau technique,
- Aménagement des locaux pour accueillir de nouveaux professionnels,
- Ouverture aux 7/12 ans dernier trimestre 2024,
- Interroger les partenaires par l'intermédiaire de questionnaires de satisfaction pour améliorer la qualité du service, viser l'amélioration continue de la plateforme,
- Veiller aux délais d'attente,
- Elaborer un projet commun TAE/PCO/UDL afin de mieux identifier le parcours de soins et cela dans le cadre du prochain CPOM 2024/2028.

Au niveau national :

- Création annoncée dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale, d'un service de repérage précoce qui s'appuiera sur les CAMSP, forte articulation avec la plateforme AGD attendue.



## 3 INSTITUT D'ÉDUCATION SENSORIELLE ET DU LANGAGE (IES) Par Karine Della Schiava, Directrice

### Les missions

L'IES est un établissement médico-social qui comprend un accueil de jour et un internat. Il accompagne des enfants et jeunes adultes déficients auditifs ou avec trouble spécifique de développement du langage, avec ou sans problématiques associées.

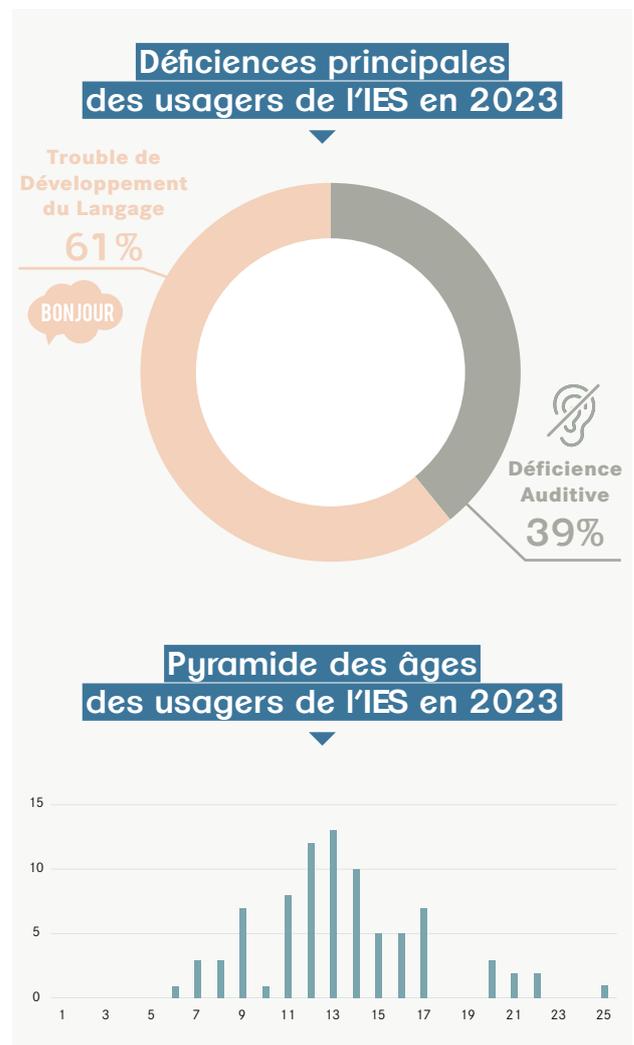
Les jeunes ont tous une notification de la Maison Départementale de l'Autonomie et présentent des difficultés langagières importantes qui ont des répercussions non négligeables sur la communication, les apprentissages scolaires et les relations sociales au sein de leur environnement (familial, scolaire, amical, sportif...).

L'agrément est de 77 places. L'IES axe ses interventions sur :

- Le développement du langage oral, écrit, la langue des signes française
- Le suivi médical et audioprothétique
- Le développement des compétences de l'utilisateur sur les versants :
  - Des apprentissages scolaires et professionnels
  - De l'autonomie (transport, logement, budget...)
  - De la participation sociale
- La prévention en lien avec les problématiques : maltraitance, harcèlement, santé, hygiène, sexualité, addictions
- L'accompagnement des parents et fratries
- L'accompagnement de l'utilisateur et de sa famille tout au long de son parcours en évitant les ruptures
- Le développement de partenariats : établissements scolaires, Centre national de ressources handicaps rares surdité et troubles du langage Robert Laplane, CPEA...

### Les principales activités menées en 2023

File active des usagers en 2023 = 88 → Taux de rotation des personnes accompagnées = 8%



61% des usagers ont un trouble développemental du langage et 39% présentent une déficience auditive. Environ la moitié ont un trouble associé diagnostiqué. Le plus jeune a 6 ans et le plus âgé a 25 ans.

### Zoom sur quelques activités 2023

- 1 **Voyage dans les Pyrénées**, pendant une semaine, avec le collège St Gildas de Brech
- 2 **Classe orchestre**, proposée par l'école E. Tabarly en collaboration avec la mairie.
- 3 **Voyage scolaire dans le Périgord**, proposé par l'école G. Deshayes
- 4 **Handisport – Journée sensorielle**, en partenariat avec la fédération Handisport
- 5 **Escalade au sein du club de la ville d'Auray**
- 6 **Atelier Arts plastiques**, réalisation d'un Stop Motion (film)
- 7 **Atelier réparation de vélos**



Tout d'abord, soulignons l'engagement de l'IES dans un nouveau partenariat avec le conservatoire de Lorient afin de développer la perception auditive, la confiance et l'estime de soi, au moyen notamment de la méthode Ehrenfried (qui permet de travailler la gestion du souffle, du rythme de la parole et de l'articulation). Le dynamisme et le professionnalisme de l'équipe ont permis d'être retenu dans le cadre de l'appel à projet.



Parmi les actions thérapeutiques déployées auprès des enfants, mettons en lumière un nouveau groupe thérapeutique en lien avec les difficultés langagières et les troubles associés des jeunes de l'IES :

le groupe Habiletés sociales. Ce dernier a permis de travailler les codes sociaux, la reconnaissance et la gestion des émotions, l'adaptation sociale de la communication, la résolution de problème.



2023 fut également marquée par le dynamisme autour de l'auto-évaluation sur le nouveau modèle de la HAS. L'exercice qui fut très engageant en termes d'investissement aura permis d'identifier des axes de travail et de se sensibiliser à la démarche. Des formations seront organisés pour aller plus loin.



2023 fut aussi marquée par un changement important d'organisation. L'idée était de tendre vers le dispositif intégré (décret en attente) en s'organisant par rapport aux besoins de l'enfant, quelle que soit la modalité de réponse (IES, SESSAD), sans contrainte de rattachement à un service spécifique et avec une fluidité d'adaptation pour les changements de modalités. Si l'expérience est temporisée, elle n'en demeure pas moins enrichissante car elle a permis une meilleure interconnaissance et facilite la fluidité de parcours. Les cheffes de service de l'IES et du SESSAD ont pris l'habitude de travailler ensemble pour apporter des réponses coordonnées. Les équipes de terrain ont pu réfléchir ensemble et apporter des réponses conjointes pour les enfants (accueil vacances).

Riche de ces enseignements et de la contractualisation CPOM, il s'agira en 2024 de planifier les actions pour les années à venir et de revoir le projet de service SESSAD (en réunissant SSEFS et SJDV qui bénéficie désormais d'une seule autorisation).

## ↳ Les perspectives

L'IES a stabilisé son équipe de direction en 2023.

Son rôle va désormais être de mettre en œuvre les fiches-objectifs du CPOM 2024-2028 en définissant des priorités et en associant les différentes parties prenantes :

- Assurer l'accès aux soins somatiques des personnes accueillies
- Sécuriser les pratiques par une meilleure formalisation et appropriation des procédures, protocoles, conduites à tenir
- Développer la démarche d'amélioration continue de la qualité et communiquer autour des actions menées auprès des professionnels et des usagers
- Faire évoluer l'offre existante vers une organisation plus souple et plus inclusive
- S'inscrire dans les objectifs du Schéma Handicaps Rares
- Développer l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap et le droit au répit
- Développer la scolarisation en milieu ordinaire des enfants et jeunes

- Favoriser l'accès des personnes accompagnées à la vie sociale, à la vie affective et sexuelle et à la parentalité, à la citoyenneté, aux loisirs, au sport et à la culture
- Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte en évitant les ruptures de parcours
- Améliorer l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme
- Optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer l'attractivité de l'établissement
- Optimiser les coûts de transport

Le décret de coopération entre l'éducation nationale et le médico-social va, par ailleurs, certainement amener l'établissement à évoluer.

Fort des arbitrages réalisés dans le cadre de la négociation CPOM en 2023 (recrutement sur le pôle éducatif, déplacement du TAE vers le CAMSP, ouverture d'UEE supplémentaires sous réserve de mesures nouvelles...), l'IES devra atteindre l'équilibre financier en 2024.

<b>FINESS juridique</b>	<b>560011702</b>
<b>FINESS géographique</b>	<b>560002446</b>
<b>Type de structure</b>	<b>IES</b>
<b>Public accueilli</b>	<b>Enfants, adolescents, jeunes adultes</b>
<b>Déficients auditifs, avec trouble de développement du langage ou déficience visuelle</b>	<b>25</b>
<b>Capacité installée (ou nb d'heures réalisées pour les SAAD)</b>	<b>77</b>
<b>Nombre d'agents en ETP</b>	<b>50</b>
<b>Date d'autorisation</b>	<b>2017</b>
<b>Date d'ouverture</b>	<b>1968</b>
<b>Dates de la dernière évaluation externe</b>	<b>2014</b>
<b>Date prévisionnelle de la prochaine évaluation</b>	<b>2027</b>
<b>Adresse d'exécution de la prestation</b>	<b>6 allée Marie-Louise Trichet 56400 Brech</b>
<b>Contact</b>	<b>direction.enfance@agd56.fr</b>

## 4 SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) Par Karine Della Schiava, Directrice

### Les missions

Le SESSAD est un service médico-social ambulatoire qui intervient auprès des enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant une déficience visuelle, une surdité ou un trouble de développement du langage.

Les jeunes accompagnés suivent une scolarité dans un établissement du Morbihan (école, collège, lycée).

L'admission dans le service est possible, en fonction de la liste d'attente, si l'enfant a une notification de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Cela est formalisé par un Document Individuel de prise en Charge (DIPC) qui est établi entre les diverses parties.

La mission du SESSAD est de mettre en œuvre :

- Un projet personnalisé pour chaque enfant, définissant ses besoins et les moyens de compensation
- Une éducation précoce (éveil sensoriel, psychomoteur...)
- Un soutien à l'inclusion scolaire, comprenant une aide aux apprentissages scolaires, une rééducation du langage, et si besoin, un accompagnement LfPC en classe
- Un soutien à l'inclusion sociale, à l'autonomie, et des activités éducatives
- Un accompagnement familial
- Un accompagnement thérapeutique

Le modèle de fonctionnement et l'offre de service, proposés de longue date par le SESSAD, répond à ce qui est attendu aujourd'hui pour accompagner les personnes en situation de handicap au cœur d'une société inclusive : aller vers les enfants et les jeunes, dans tous leurs lieux de vie, s'adapter à leur environnement et aux besoins particuliers de chacun, proposer des prestations personnalisées, en lien avec les autres acteurs territoriaux.

#### FILE ACTIVE



**54**  
enfants  
DÉFICIENTS  
VISUELS



**86** enfants  
SOURDS  
OU  
AVEC UN TROUBLE  
DÉVELOPPEMENTAL  
DU LANGAGE



#### DURÉE MOYENNE DE SUIVI :

**7** ans pour les enfants  
avec déficients visuels

**5** ans pour les enfants  
sourds ou avec un trouble  
développemental  
du langage



#### ECART D'ÂGE

le plus jeune  
**2** ans

le plus âgé  
**19** ans

**SERVICE REFERENT ERHR :**  
**5** MISSIONS D'APPUI ET  
**15** INTERVENTIONS DIRECTES



## Les principales activités menées en 2023

### Séances individuelles et de groupe pour la pair-aidance



#### ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE

- Consultations médicales
- Suivi infirmier
- Séances d'orthophonie
- Séances en ergothérapie
- Orthoptie
- Séances en psychomotricité
- Suivi psychologique



#### ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

- Séances pédagogiques
- Conseil en insertion professionnelle



#### ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

- Séances éducatives
- LPC : code en cours ; séances de décodage
- Aide à la vie journalière
- Accompagnement en locomotion
- Transcription et adaptation de documents

### Souvenirs de regroupements 2023



Les enfants ont bénéficié de regroupements qui ont permis la pair-aidance, la co-émulation, l'entraide au travers d'activités de groupes variées travaillant le langage, la motricité, l'autonomie. Citons en exemples l'initiation au surf pour travailler l'équilibre, le ciné-débat pour aborder la question des écrans, les sorties culturelles, etc.. Ils ont même créé un jeu de 7 familles sur le yoga. N'oublions pas le baptême de l'air grâce à l'association des Kiwanis.

## Les perspectives



Tout d'abord, soulignons l'engagement du SJDV dans un projet de recherche (Emoti'sens : évaluation des compétences émotionnelles et développement d'un programme d'entraînement multisensoriel des émotions à destination des enfants avec un handicap visuel). Cette participation émane d'une réelle motivation de l'équipe pour faire avancer la science ainsi que les compétences des enfants.



2023 fut également marquée par le dynamisme autour de l'évaluation sur le nouveau modèle de la HAS. L'exercice qui fut très engageant en termes d'investissement aura permis d'identifier des axes de travail et de se sensibiliser à la démarche. Des formations seront nécessaires pour aller plus loin.



2023 fut aussi marquée par un changement d'organisation des équipes en faveur de la fluidité de parcours et des liens entre IES et SESSAD.



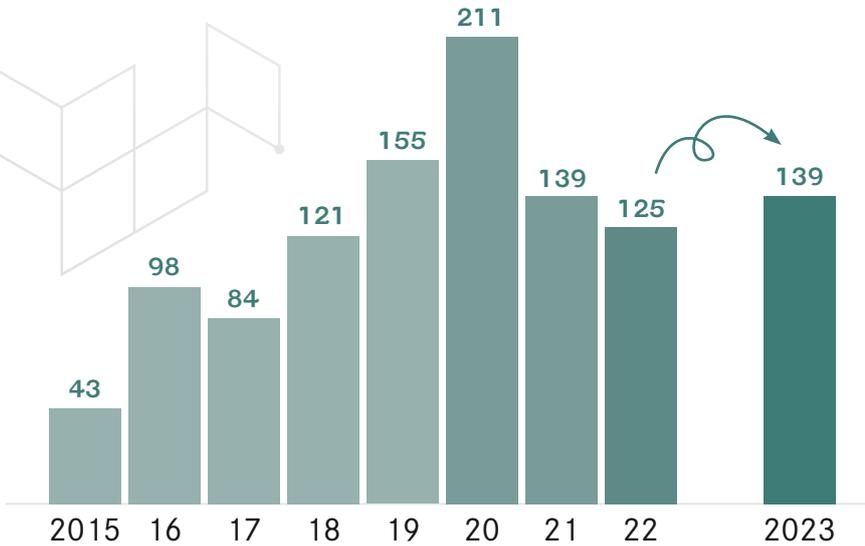
Riche de ces enseignements et de la contractualisation CPOM, il s'agira en 2024 de planifier les actions pour les années à venir et de revoir le projet de service SESSAD (en réunissant SSEFS et SJDV qui aura une seule autorisation de fonctionnement commune).



# 5 ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES DE BRETAGNE (ERHR)

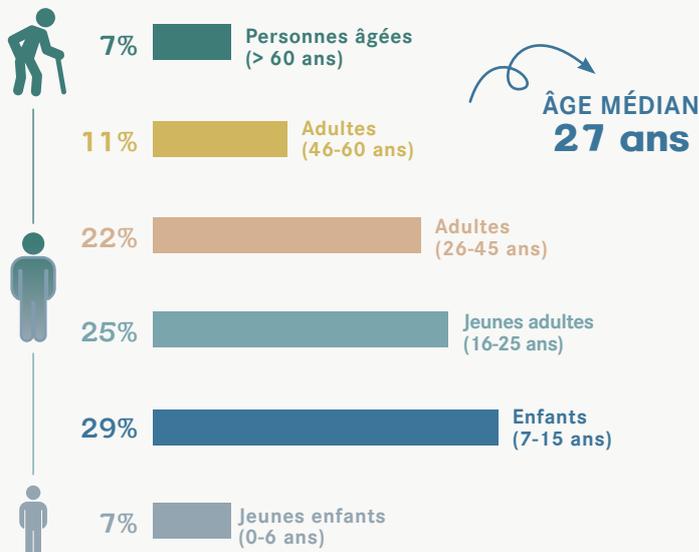
Par Guénaëlle Mahé, Pilote ERHR

Nombre de personnes suivies



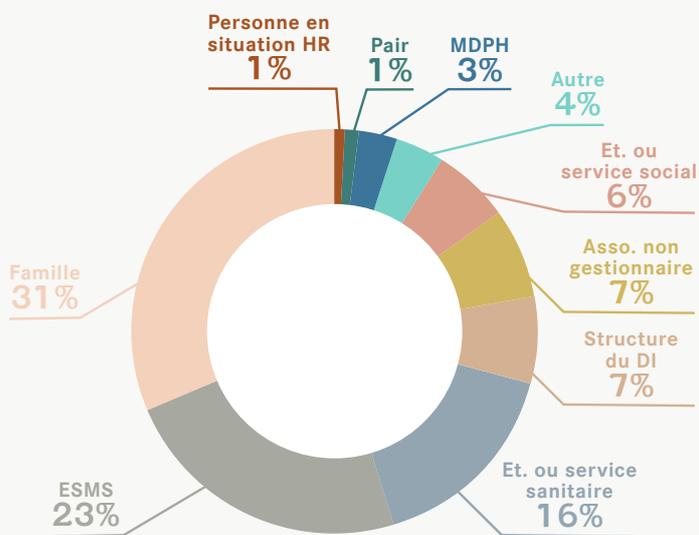
Ce sont **139 nouvelles demandes reçues en 2023** soit une augmentation de 11,2 % par rapport à l'année 2022. 14 d'entre elles font l'objet d'une ré-interpellation. Cela témoigne le plus souvent de l'évolution des besoins des personnes mais également de l'absence de solution face au risque de rupture de parcours.

Répartition par âge



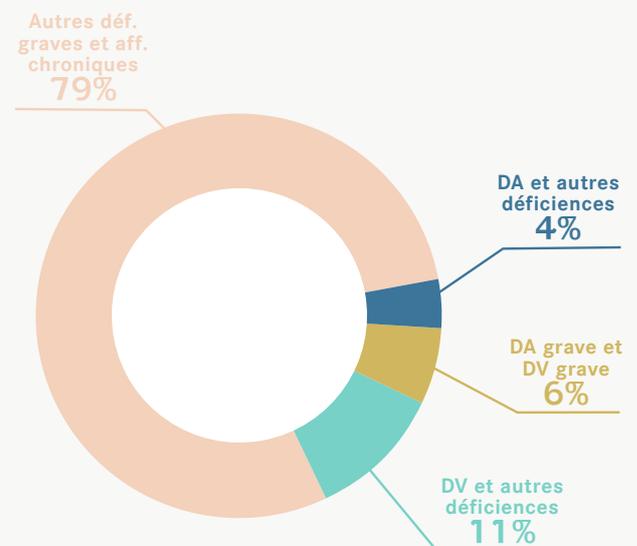
L'équipe relais accompagne autant d'enfants que d'adultes. Près d'un tiers des situations est concerné par ce que l'on appelle la phase de transition enfant à adulte. C'est à dire une phase d'orientation vers de nouveaux dispositifs dédiés aux adultes. L'équipe relais est donc très mobilisée sur cette question, elle assure le transfert des connaissances, afin de garantir une continuité du parcours de la personne.

### Origine des demandes

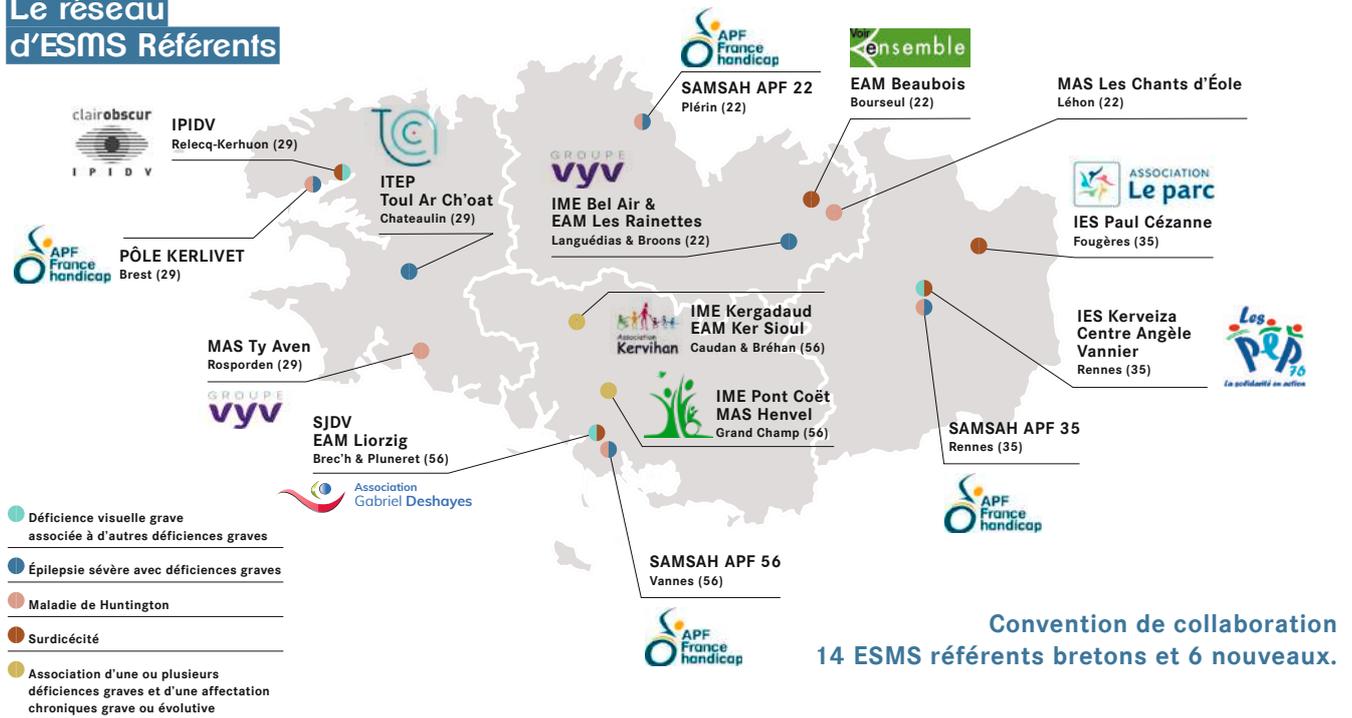


La moitié des sollicitations provient de professionnels des secteurs sanitaires, sociaux ou médico-sociaux. Les partenariats créés depuis 9 ans rendent l'offre lisible et accessible. Cependant, nous observons des sollicitations hétérogènes sur les échelons départementaux. Les interpellations directes des familles restent pour autant très importantes.

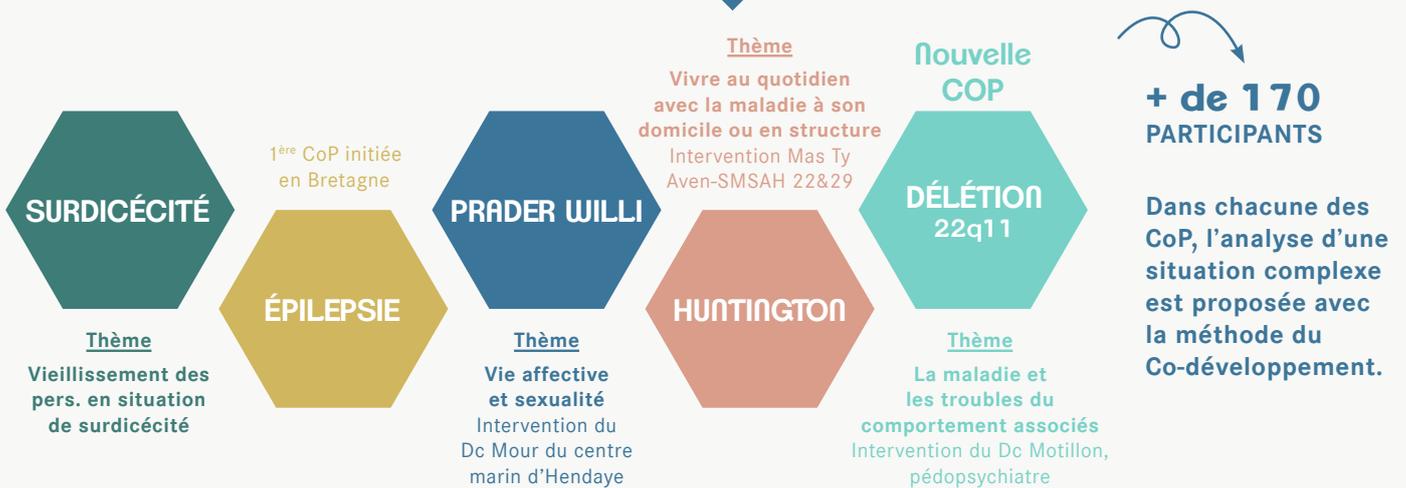
### Répartition par catégorie de handicap



## Le réseau d'ESMS Référents



## Les Communautés de Pratiques



## Les principales activités menées en 2023

- Journée de réflexion collective autour de la surdicécité (groupement interministériel)
- InterCOP Epilepsie Pays de la Loire/Bretagne
- Journée de formation des professionnels des ESMS Référents - Thème épilepsie

### Focus sur la journée de formation « épilepsie » pour les professionnels des ESMS référents

Cette journée a permis de regrouper pas moins de 30 professionnels d'ESMS référents.

#### Objectifs de la rencontre :

- Renforcer ses connaissances autour de l'épilepsie grâce à l'intervention de 2 neurologues
- Favoriser l'interconnaissance entre professionnels
- Travailler sur des situations complexes
- Affiner le travail de missions d'appui et d'interventions directes

## 6 ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL SENSORIEL ET LANGAGE (ESAT) Par Virginie Dechanciaux, Directrice

### Les missions

#### L'Établissement et Service d'Aide par le Travail

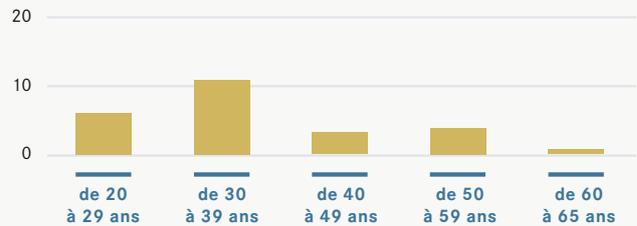
est un établissement médico-social autorisé et financé par l'Agence Régionale de Santé. Ses missions sont définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

L'admission est possible aux personnes qui, après une expertise pluridisciplinaire, sont considérées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap (CDAPH), comme n'étant pas en mesure, momentanément ou durablement, de travailler dans une entreprise ordinaire, dans une entreprise adaptée, ou d'exercer une activité professionnelle indépendante, et dont la productivité est inférieure au tiers d'une personne valide.

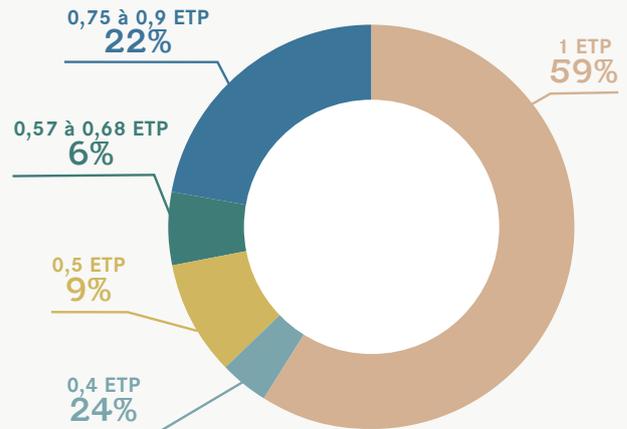
L'ESAT propose donc à des personnes adultes en situation de handicap un accompagnement médico-social dont le travail est un support. Cet établissement offre des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, des mises en situation au travail, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser l'épanouissement personnel et social des personnes accueillies.

L'ESAT est spécialisé dans l'accueil des personnes déficientes sensorielles. Il est le seul de ce type en région Bretagne sur 89 établissements .

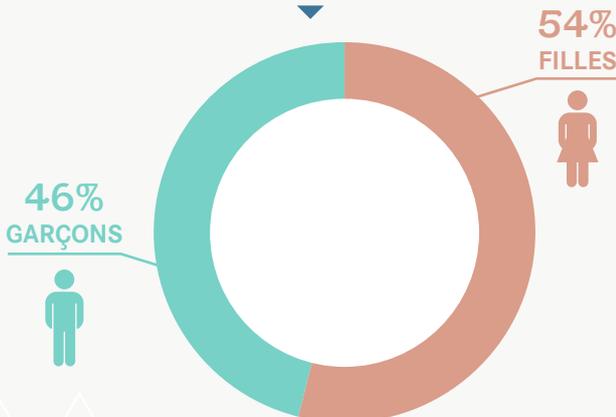
#### Pyramide des âges des travailleurs de l'ESAT



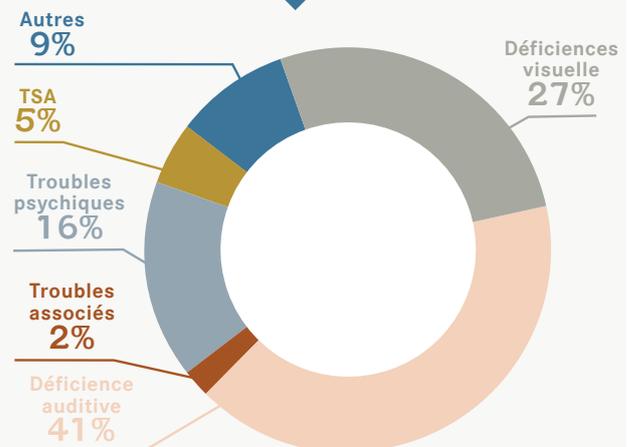
#### ETP des travailleurs de l'ESAT



#### Répartition des déficiences par genre



#### Répartition par déficiences



## Les principales activités menées en 2023

L'ESAT développe cinq activités de production de manière pérenne : le traiteur, le conditionnement, la chaiserie, le repassage, le nettoyage intérieur des véhicules.

### L'atelier traiteur

L'activité traiteur est spécialisée dans la fabrication de réductions apéritives, plateaux-repas et plats à emporter ainsi que dans les prestations sur sites extérieurs (cocktails, vin d'honneur, café d'accueil...).

La distribution de nos produits se répartit entre la vente à emporter et les prestations de service « cocktail » sur site extérieur dans un rayon de 50 km autour d'Auray. L'offre de service comprend également la location d'une salle sur notre site d'implantation.

Les clients sont des particuliers, des entreprises, des collectivités, des associations...



### L'atelier conditionnement

Il concerne divers travaux de conditionnement (ensachage, pose d'étiquette, conditionnement sous thermo filmage, assemblage, mise sous pli...) en petites ou moyennes séries.

Les donneurs d'ordre sont principalement des collectivités et des entreprises du bassin d'Auray (Maison d'Armorine, La Trinitaine, Axilone Plastique...).



### L'atelier chaiserie

L'activité chaiserie, métier d'art et de tradition, est reconnue pour son savoir-faire dans la réfection d'objets de l'ameublement (chaises, fauteuils, tabourets, banquettes...) sous différentes formes :

- Le cannage traditionnel français traversé à 6 brins
- Le cannage traditionnel collé
- Le cannage contemporain dit mécanique
- Le rempaillage avec la technique dite du paillage recouvert

Nos principaux clients sont des particuliers et des ébénistes.

L'atelier chaiserie est le seul de la région du Grand Ouest à proposer ce type de prestations.

Cet atelier continue à connaître une forte demande. Ce regain d'activité est certainement lié à une actualité propice à une consommation plus responsable (réparer plutôt que remplacer).

Le cannage correspond également au désir d'authenticité et du retour en vogue du fait main.



### L'atelier repassage

Il propose le repassage de tout type de linge. Il s'adresse aux particuliers.

L'atelier est équipé de matériels professionnels : 1 sècheuse repasseuse, 4 postes de repassage soufflants, aspirants et chauffants, 1 poste aspirant et chauffant, d'une housseuse, d'une petite calandreuse et d'une balance électronique.



### 👉 L'atelier nettoyage de voiture

Ils proposait de nettoyer à sec les habitacles d'automobiles de mai à octobre depuis 2017.

Il est ouvert à l'année depuis janvier 2021. L'équipe propose également de se rendre sur le site des clients afin d'éviter le temps d'attente. L'ESAT a fait l'acquisition d'un véhicule équipé à cet effet.

Cette activité a le mérite de convenir à nos jeunes usagers en recherche de mouvement et d'un travail valorisant dont le résultat est visible rapidement. Cette activité reste ponctuelle du fait des conditions météo notamment mais tend à se développer.



A moyens constants de la part des autorités de tarification, sa viabilité est questionnée tant son ouverture impacte sur les autres ateliers (ressources humaines, productivité).

Espérons que le plan de transformation des ESAT permette le déploiement de cet atelier ouvert sur l'extérieur et inclusif.



### 👉 Mise en œuvre du décret sur le plan de transformation des ESAT

Afin de commencer à mettre en œuvre le décret sur le plan de transformation des ESAT, les actions suivantes ont été engagées en 2023 :

- proposition d'adhésion à une mutuelle avec une prise en charge par l'association à hauteur de 30%
- élection de la déléguée des travailleurs en situation de handicap
- mise en place de congés exceptionnels

Par ailleurs, lors de la journée consacrée à la fête associative, les ateliers de l'ESAT ont été mis à l'honneur.

### Le chiffre d'affaires de l'ESAT en 2023

Atelier	Montant du CA
Chaiserie	13 149€
Nettoyage de véhicules	56 10€
Traiteur	67 668€
Repassage	18 115€
Conditionnement	53 884€
Divers (location salle, vente salon de thé Ty Gabriel...)	5 699€
<b>TOTAL CA 2023</b>	<b>164 125€</b>

Le chiffre d'affaires de l'ESAT 2023 a augmenté de 13 % par rapport à l'an dernier.

### 👉 Ouverture du salon de thé Ty Gabriel

D'avril à septembre 2023, le salon de thé inclusif et l'épicerie solidaire était ouvert du vendredi au dimanche. Ce projet innovant a concerné 13 travailleurs en situation de handicap et l'ensemble des moniteurs.

### 👉 Les perspectives

L'année 2024 verra la mise en place de l'instance mixte prévu par le décret sur le plan de transformation des ESAT.

L'année 2024 permettra aux travailleurs de :

- se former aux mesures prévues par le décret (formation de la délégué et à l'instance mixte)
- participer à un projet « kayak » en partenariat avec le lycée St François Xavier de Vannes
- réactualiser le projet d'établissement
- commencer à mettre en œuvre les objectifs du CPOM 2024-2028

## 7 ETABLISSEMENT D'ACCUEIL NON MEDICALISE PIPARK SENSORIEL ET LANGAGE (EANM)

Par Virginie Dechanciaux, Directrice

### ↳ Les missions

**L'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)** pour personnes en situation de handicap est composé d'un Foyer d'Hébergement et d'un Foyer de Vie. Il peut proposer un accueil temporaire, de jour ou en internat.

**Le Foyer d'Hébergement** héberge et accompagne des adultes en situation de handicap qui exercent une activité professionnelle. Ce mode d'hébergement varie en fonction de l'autonomie des travailleurs en situation de handicap ; dans un bâtiment collectif sur le site de Pipark pour certains aux petits groupes de logements dans l'habitat ordinaire à proximité pour d'autres.

Il accueille un public en situation de handicap sensoriel et de langage travaillant en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Il a une capacité de 10 places en internat.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Maintenir et développer les capacités des résidents
- Développer l'autonomie
- Favoriser les relations sociales
- Garantir bien-être et épanouissement personnel
- Accompagner vers une sortie en habitat inclusif ou en logements groupés

L'accompagnement est à la fois éducatif, psychologique, paramédical et médical. L'établissement facilite l'accès à la citoyenneté et à l'autonomie. L'équipe assiste les personnes accompagnées dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Elle favorise leur intégration sociale. Enfin, elle conçoit et anime des activités adaptées : ateliers d'expression, loisirs, activités sportives...

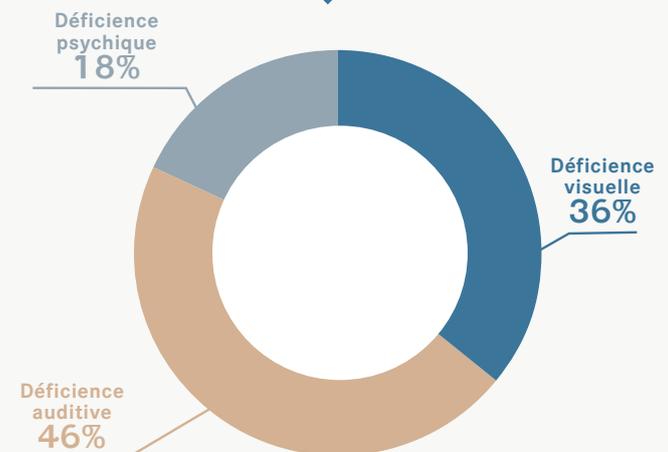
L'établissement est intégré dans son environnement socio-culturel. Les résidents sont pleinement citoyens et intégrés au milieu associatif local.

**Le Foyer de Vie** héberge et accompagne des adultes en situation de handicap dans l'incapacité d'exercer une activité à caractère professionnel ayant néanmoins conservé une autonomie physique et/ou intellectuelle suffisante pour réaliser les actes de la vie courante.

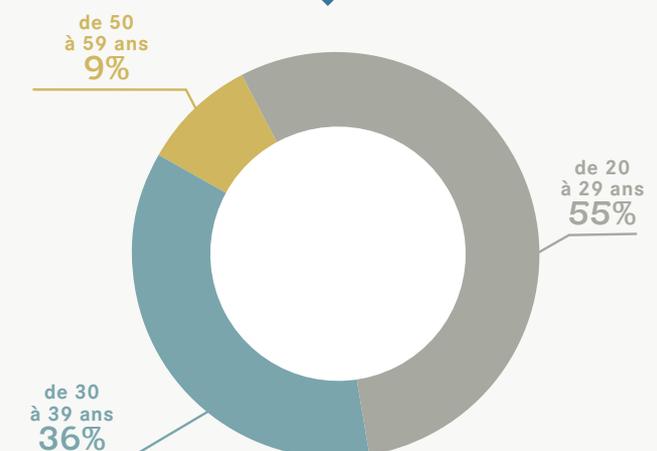
L'établissement accueille 25 résidents en situation de handicap sensoriel (déficiences visuelles et/ou auditives) en hébergement complet.

L'équipe propose aux adultes en situation de handicap, ayant une certaine autonomie, des activités diverses adaptées à leurs capacités : sculpture, peinture, gymnastique, danse...

### Répartition par type de déficience au Foyer d'Hébergement



### Répartition par âge au Foyer d'Hébergement



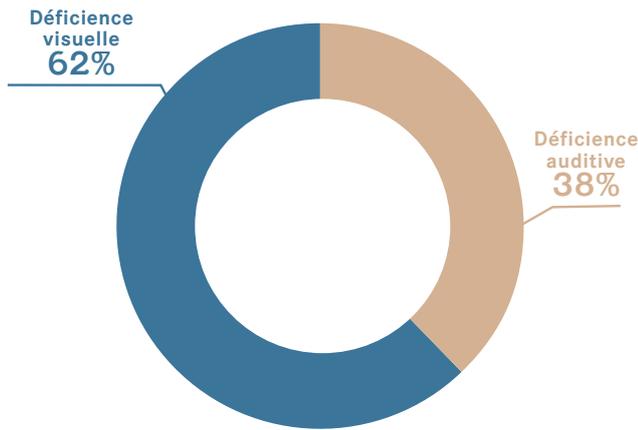
Il assure un accompagnement permanent et adapté favorisant le bien-être et l'épanouissement personnel et social des personnes accueillies. Les conditions de vie permettent de développer leurs potentialités et de réaliser des acquisitions nouvelles.

Les professionnels s'engagent à concilier à la fois, vie en collectivité, personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement.

Ils veillent à :

- Protéger la vie privée des résidents
- Respecter l'intimité des personnes
- Favoriser la participation dans l'organisation de la vie collective
- Organiser des temps de convivialité
- Mettre en place et impliquer les résidents dans les activités à visée éducative, pédagogique, thérapeutique ou inclusive

### Répartition par déficience au Foyer de Vie

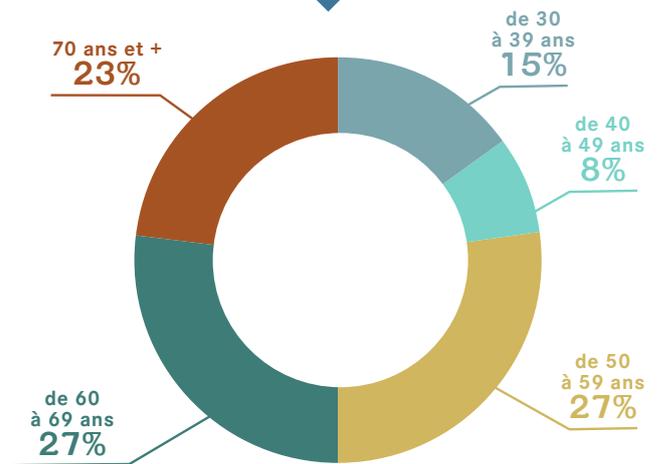


**L'unité d'accueil à temps partiel** est un service destiné aux travailleurs de l'ESAT ne pouvant pas, ou plus, assurer un travail à temps plein pour des raisons de santé, de fatigabilité ou d'adaptation au travail. Elle dispose de 4 places.

L'équipe met en place des actions permettant de préserver les acquis, de maintenir les interactions sociales et d'éviter l'isolement.

Le service offre la possibilité de maintenir sa qualité de vie via le sport (piscine et sport en salle), la vie culturelle (médiathèque) et développe la part créative de chacun (réalisation de cartes de vœux, préparation du marché de Noël).

### Répartition par âge au Foyer de Vie



En 2023, le nombre de travailleurs à temps partiels a diminué par rapport à l'année précédente. En effet, 40% de la population accueillie au foyer d'hébergement travaille à temps partiels à l'ESAT contre 80% en 2022. Les décisions de diminution du temps de travail peuvent être prises en cours d'année.

Résidents accompagnés sur l'année	0.75 ETP	0.60 ETP	0.50 ETP	0.40 ETP
9	1	4	2	2

La moyenne d'âge de la population accueillie dans le cadre de l'UATP a diminué. Elle est de 37,5 ans en 2023 contre 39 ans en 2022.

## Les principales activités menées en 2023

- 2 avril : participation à la marche inclusive de Brec'h
- 8 avril : participation aux baptêmes Handivoile sur le spi Ouest France
- 1<sup>er</sup> mai : sortie au boulodrome d'Elven pour interprétation d'une chanson en LSF
- 7 mai : participation à la Saint-Anne Color Race
- 14 juin : sortie en mer sur un vieux gréement "l'Indomptable" proposée par l'association Nevezus
- 21 juin : organisation de la fête de la musique autour d'un barbecue avec la participation d'un violoniste
- 7 juillet : fête associative
- 1 juillet : organisation d'un concert avec le groupe "Vocalises Elven" sous le chapiteau
- 2 août : activité "Grimpe d'arbres" proposée par la ville de Brec'h et encadrée par l'association Utopiarbre
- 15 août : feu d'artifice de La Trinité sur mer
- 17 août : sortie « bain de forêt » avec l'association Nevezus
- 26 août : festival Les Galettes du Monde à Saint Anne d'Auray
- 4 octobre : 40 ans du foyer Pipark
- 7 octobre : participation à la Vannetaise, marche de 5km dans le cadre d'octobre rose
- 11 octobre : organisation et participation à la Journée Sensorielle Handisport et Sport Adapté qui réunissait des usagers du pôle enfance, de l'EANM Pipark, de l'EAM Liorzig, du Foyer Kerudo : athlétisme, foot, céci-foot, boxe, judo, basket, parcours moteurs...
- 25 novembre : sortie au cinéma pour voir le film sur la surdicécité Nemchou



## Les perspectives

- Actualiser le projet d'établissement
- S'inscrire dans les objectifs du Schéma Handicaps Rares
- Mettre en place les actions permettant de maintenir la santé des personnes accueillies
- Proposer la création d'une équipe mobile de médicalisation en vue d'intervenir sur les établissements non médicalisés du territoire
- Sécuriser les pratiques par une meilleure formalisation et appropriation des procédures, protocoles, conduites à tenir
- Développer la démarche d'amélioration continue de la qualité et communiquer autour des actions menées auprès des professionnels et des usagers
- Faire évoluer l'offre existante vers une organisation plus souple et plus inclusive
- Accompagner le vieillissement des personnes handicapées
- Développer l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap et le droit au répit
- Favoriser l'accès des personnes accompagnées à la vie sociale, à la vie affective et sexuelle et à la parentalité, à la citoyenneté, aux loisirs, au sport et à la culture
- Améliorer l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme
- Garantir un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap psychique
- Optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer l'attractivité de l'établissement
- Faciliter les réorientations grâce au développement d'un réseaux d'acteurs
- Concourir à l'organisation de séjours de répit
- S'ouvrir vers l'extérieur en favorisant les sorties et activités « hors les murs »
- Continuer à proposer des moments de convivialité inter-établissements
- Améliorer la fluidité de parcours entre les pôles de l'association et au sein du pôle adulte
- Poursuivre le travail de sensibilisation sur la sexualité avec le planning familial
- Maintenir la participation à des activités sportives telles que la Vannetaise ou la "Color Race"
- Maintenir les partenariats et en créer de nouveaux
- Visiter d'autres structures (EANM – ESAT – EHPAD)
- Participer aux Jeux Paralympiques Paris 2024
- Travailler sur l'admission de résidents-stagiaires, les accueillir
- Renforcer l'accueil de stagiaires professionnels éducatifs
- Poursuivre la formation des professionnels dans le cadre de la note d'orientation

<b>FINESS juridique</b>	<b>560011702</b>
<b>FINESS géographique</b>	<b>560024705 (Foyer de vie) 560004582 (Foyer d'hébergement)</b>
<b>Type de structure</b>	<b>EANM</b>
<b>Public accueilli</b>	<b>Adultes en situation de handicap sensoriel</b>
<b>Capacité installée (ou nb d'heures réalisées pour les SAAD)</b>	<b>35</b>
<b>Nombre d'agents en ETP</b>	<b>27 ETP</b>
<b>Date d'autorisation</b>	<b>Renouvellement de l'arrêté en 2023</b>
<b>Date d'ouverture</b>	<b>1983</b>
<b>Dates de la dernière évaluation externe</b>	<b>2014</b>
<b>Date prévisionnelle de la prochaine évaluation</b>	<b>2027</b>
<b>Adresse d'exécution de la prestation</b>	<b>15 route de Pipark 56 000 BREC'H</b>
<b>Contact</b>	<b>direction.adulte@agd56.fr</b>

## 8 ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LIORZIG SURDICÉCITÉ (EAM)

Par Virginie Dechanciaux, Directrice Pôle Adulte

### ↳ Les missions

#### L'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM)

dispose d'un agrément de 15 places, il accueille un public mixte dont la moyenne d'âge est de 47 ans. Ces adultes présentent un handicap rare : la « surdicécité ».

La Résidence Liorzig vise l'épanouissement et la socialisation des personnes accueillies par le biais d'un accompagnement personnalisé, adapté et permanent.

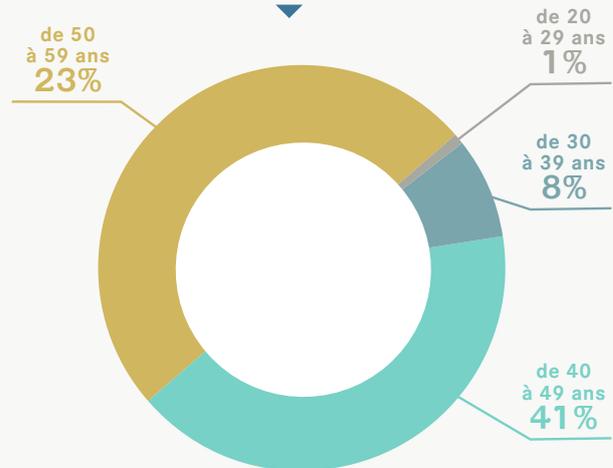
Les priorités s'orientent sur les actes essentiels de vie quotidienne, la communication, le maintien et la stimulation des capacités résiduelles (motrices, intellectuelles, sensorielles), la sécurité affective, le bien-être physique et psychologique.

Les objectifs d'accompagnement sont les suivants :

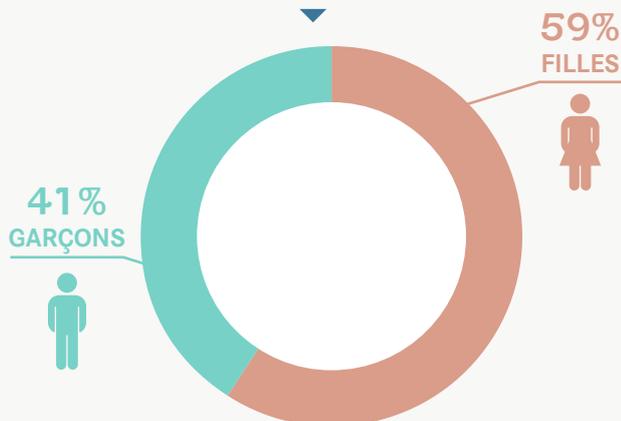
- Développer l'autonomie au quotidien
- Favoriser le développement de la personne
- Élargir les interactions familiales et sociales
- Transmettre notre expertise à travers la mission d'appui en lien avec l'ERHR

Les actions sont individualisées selon des stratégies de communication adaptées à chaque situation. Pour la personne sourde-aveugle, l'Établissement d'Accueil Médicalisé est un lieu de vie, de soin et d'adaptation. L'équipe s'appuie sur l'interdisciplinarité, la prise en compte de la personne dans sa globalité et la bienveillance qui constituent ses principes d'intervention.

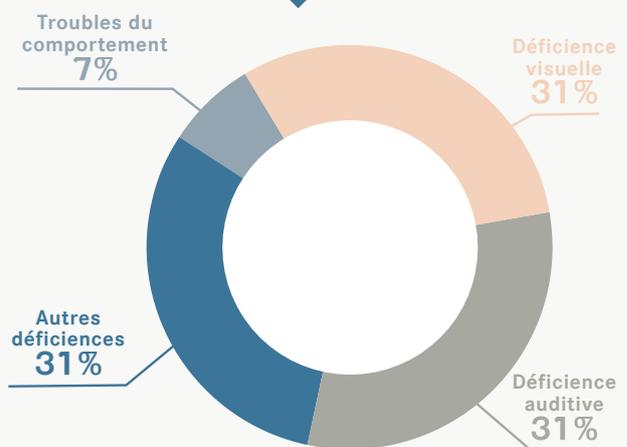
#### Répartition par âge



#### Répartition des déficiences par genre



#### Répartition par déficiences



L'EAM est intégré au dispositif régional handicap rare. Il est reconnu pour ses compétences et ses expériences particulières dans un domaine spécifique « la surdicécité ».

Les principes d'intervention découlent directement des valeurs associatives et du projet d'établissement. Nous privilégions un accompagnement de qualité qui répond aux besoins et aux attentes de la personne par le biais de son projet personnalisé. Nous poursuivons et élargissons les interactions familiales et sociales.

Dans le cadre de l'équipe mobile, les professionnels répondent aux sollicitations de l'environnement. Les interventions peuvent être ponctuelles (aide et conseil sur des différents outils information et communication) ou ciblées sur une démarche d'évaluation fonctionnelle (organisation de l'accès à la santé et aux soins somatiques).

## Les principales activités menées en 2023

### Activités en interne

- Séances de snoezelen en individuelle ou à deux
- Bains bien-être et relaxation
- Soins esthétiques et massages
- Cuisine avec choix et élaboration du menu, achat des courses et réalisation du plat
- Pâtisserie lors des événements importants sur le foyer
- Salle activité manuelle et atelier bois
- Atelier jardinage
- Atelier sport vélo et parcours de santé
- Stimulation sensorielle
- Jeux, atelier informatique
- Marche
- Sorties diverses ludiques, sportives, culturelles et détente



### Activités en externe

- Piscine bien-être et piscine sportive
- Médiation animale
- Cirque équilibre
- Thérapie cheval
- Arthérapie du dessin
- Lingerie sur le foyer de vie Pipark
- Resto du cœur
- Danse sensorielle

### Activités dans le cadre des missions d'appui avec l'ERHR :

- ADAPEI Foyer de Vie Kérudo Auray
- Foyer de Vie Pyramide de Moulins dans l'Allier
- FAM Goarang de St Meen Le Grand (35)
- ADAPEI Foyer de Vie La Sittelle Vannes
- EPSMS MAS Hansvel de Grand champ

2023 est une année de collaboration, de mobilisation des ressources internes ou externes et de transfert des connaissances et compétences.

- Juin 2023 : Fête de l'Association, une rencontre entre l'ensemble des salariés secteur enfant et adulte, les familles des enfants et adultes accueillis sur les différents services et établissement de l'Association.
- Juin 2023 : Fête des familles au sein de l'établissement Liorzig dans un esprit de convivialité et de bonne humeur ; le thème de cette journée retenu par les résidents étant Mexicain
- Transferts pour l'ensemble des résidents en mai pour les plus autonomes et en septembre pour les plus lourdement handicapés
- Fête de Noël sur une journée avec les résidents et professionnels sur l'EAM et la seconde en après-midi dansante avec l'EANM Pipark.
- Les formations en lien avec l'accompagnement du public accueilli et notre investissement à répondre aux missions d'appui et de soutien dans le cadre de notre mission d'équipe mobile
- Travail de collaboration avec l'ERHR de Bretagne, le CRESAM (centre de ressources handicaps sensoriels) de Poitiers, et le foyer Beaubois de Bourseul (Association Voir ensemble).

## ↳ Les perspectives

- Continuer à assurer et garantir un accompagnement de qualité aux personnes accueillies
- Formaliser le partenariat à travers la signature d'une convention avec l'équipe HAD (services de soins à domicile) du secteur Vannes ainsi qu'auprès de l'équipe de soins palliatifs du CHBA Vannes
- Poursuivre notre collaboration auprès des différents acteurs internes ou externes à l'EAM
- Mobiliser nos ressources et conserver cette dynamique de créativité dans la recherche des nouveaux collaborateurs dans le but d'enrichir le quotidien des résidents accueillis
- Arrivée de plusieurs nouvelles personnes au sein de l'équipe (contrat alternance, contrat professionnalisation, 3 CDD et un veilleur de nuit)
- Permettre de développer les connaissances et les compétences des professionnels par le biais de la formation
- Travailler en étroite collaboration avec les familles et les associer aux différentes instances (réunions à thèmes, CVS, évolution de la structure, fête Associative, fête du foyer, etc...)
- Développer notre expertise dans le domaine du handicap rare par le biais de nos actions dans le cadre de l'équipe mobile et collaboration avec l'équipe ERHR
- Assurer une qualité de vie au travail à l'ensemble des professionnels



<b>FINESS juridique</b>	<b>560011702</b>
<b>FINESS géographique</b>	<b>560006389</b>
<b>Type de structure</b>	<b>FAM</b>
<b>Public accueilli</b>	<b>Adultes en situation de surdicécité</b>
<b>Capacité installée (ou nb d'heures réalisées pour les SAAD)</b>	<b>15</b>
<b>Nombre d'agents en ETP</b>	<b>27</b>
<b>Date d'autorisation</b>	<b>Renouvellement en 2020</b>
<b>Date d'ouverture</b>	<b>2005</b>
<b>Dates de la dernière évaluation externe</b>	<b>2014</b>
<b>Date prévisionnelle de la prochaine évaluation</b>	<b>2027</b>
<b>Adresse d'exécution de la prestation</b>	<b>6 rue Georges Ballerat 56000 PLUNERET</b>
<b>Contact</b>	<b>direction.adulte@agd56.fr</b>

## 9 SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE (SAVS) Par Virginie Dechanciaux, Directrice

### Les missions

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) propose un accompagnement éducatif et social (aide administrative, à la gestion du quotidien, à la gestion du budget, à l'insertion sociale et professionnelle) aux personnes en situation de handicap ayant une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA).

La philosophie du SAVS Sensoriel et Langage repose sur la promotion de l'autonomie des personnes en situation de handicap et leur maintien en milieu ordinaire grâce à l'élaboration d'un projet personnalisé élaboré par la personne accompagnée et l'équipe pluridisciplinaire.

L'accompagnement veille à la coordination des acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet de vie en favorisant le maintien des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels.

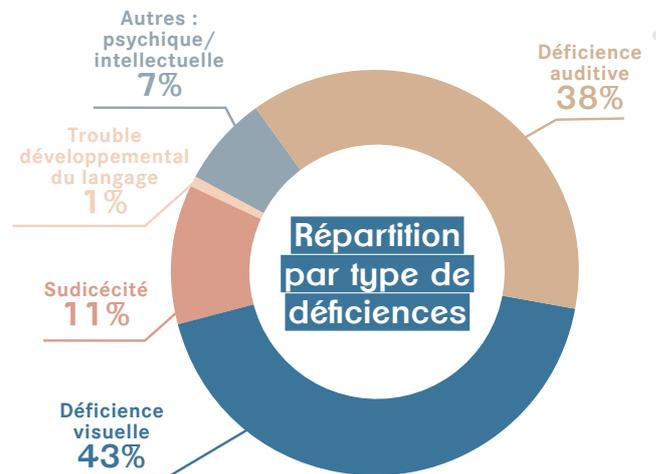
Il facilite l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Il s'adresse à des personnes adultes :

- en situation de handicap sensoriel : cécité, surdit , surdic c t  et troubles s v res du langage
-  g s de 18 ans et plus, vivant   domicile
- en difficult s majeures d'autonomie et de relation
- reconnues handicap es avant 60 ans

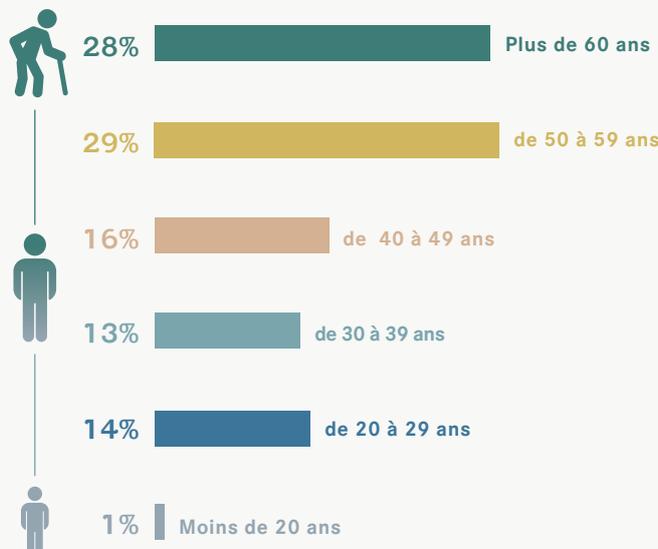
Le service est force de conseils et d'aides pratiques.

### Profil des personnes accompagn es



Pour la premi re ann e, le nombre de personnes accompagn es pr sentant une d ficiences visuelle (43%) est sup rieur au nombre de personnes d ficiences auditives (38%).

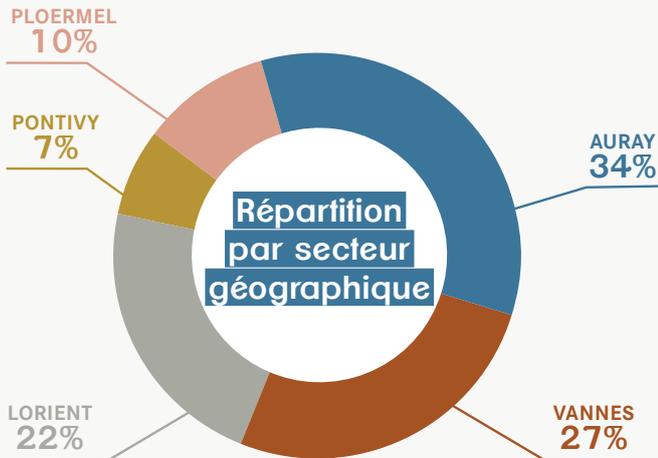
Le nombre de personnes d ficiences visuelles augmente chaque ann e en raison de la meilleure identification du service et de la pr sence d'une Instructrice pour l'Autonomie des D ficiences Visuelles (IADV) qualifi e.



### R partition par  ge

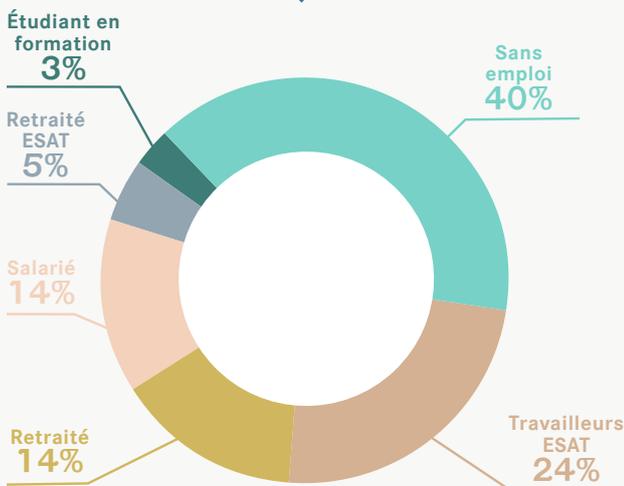
En 2023, la moyenne d' ge des personnes accompagn es est de 49 ans. Elle a augment  comparativement aux 47 ans de 2022.

Cela s'explique par la moyenne d' ge des personnes admises en 2023 qui est de 45 ans. Globalement, la population accompagn e est vieillissante.

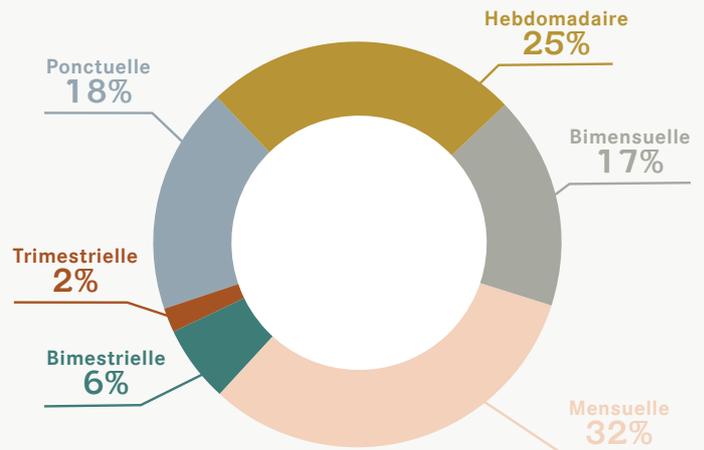


Nous constatons que 60% des personnes accompagnées résident dans le périmètre géographique de Vannes ou d'Auray. Le service est maintenant bien repéré des partenaires dans ces deux secteurs.

**Répartition par situation professionnelle**



**Fréquence d'accompagnement**



42% des personnes accompagnées nécessite un accompagnement fréquent, c'est à dire toutes les semaines ou tous les 15 jours. L'accompagnement est défini par les besoins de la personne sur une période donnée pendant laquelle la personne va solliciter le service pour un accompagnement spécifique :

- Recherche de logement
- Renouvellement des droits
- Accès aux soins
- Changement d'orientation professionnelle
- Mise en place de mesure de protection...

Les accompagnements réalisés par l'équipe pluridisciplinaire tout au long de l'année sont divers, font appel à un large champ d'activités et répondent aux besoins des personnes accompagnées en lien avec leur projet personnalisé :

- Aide dans le quotidien : organisation de la vie courante et aménagement du logement, alimentation, budget...
- Suivi administratif : Dossiers CARSAT, MDA, CAF..., Lien avec les organismes
- Accès aux droits
- Coordination des actions des différents intervenants
- Suivi santé
- Aide à la communication
- Aide à la locomotion et à la vie journalière (AVJ)
- Écoute et conseils
- Soutien psychologique
- Soutien à la parentalité
- Insertion et maintien dans l'activité professionnelle
- Ouverture sociale (loisirs, sports...)

## Les principales activités menées en 2023

- du 19 au 21 avril : transfert à Berric
- 31 mai : fête du service
- 26 juin : séance de longue côte
- 7 octobre : La Vannetaise
- 13 et 14 octobre : activité Phare d'Ouest

Par ailleurs, en 2023, le service a réalisé :

- 21 admissions

- 8 personnes sont sorties du service

Zoom sur l'ouverture de la Résidence Inclusive PEN DUIG  
L'ouverture de la Résidence Inclusive s'est concrétisée en novembre. La phase de réflexion entamée en 2022 s'est poursuivie tout au long de l'année 2023 :

- Identification des locataires au fur et à mesure de l'avancement du projet. Certains étaient accompagnés par l'Association, d'autres venaient de l'extérieur
- Evaluation des besoins. Pour certains, un travail d'autonomisation a été effectué en amont
- Constitution des dossiers et demandes d'orientation SAVS auprès de la MDA
- Accompagnement lors des phases de commission d'attribution
- Visites de la résidence en chantier. S'informer de l'avancement des travaux afin de se projeter dans les lieux
- Organisation des déménagements
- Mise en place des interventions des partenaires : aide à domicile, portage de repas, infirmières libérales...
- Prise de repères. Travail spécifique de repérage mis en place dans l'espace pour les déficients visuels. Accompagnement à l'utilisation des transports pour les travailleurs de l'ESAT
- Aménagement des logements en fonction des goûts et besoins (mobilier adapté, équipements, siège de douche, ouverture automatique de la porte...)
- Mise en place de suivis infirmiers, d'interventions d'aides à domicile et/ou portage de repas selon les besoins de chacun
- Activités proposées en fonction des demandes des locataires en lien avec les animatrices à la vie sociale et partagée de la résidence

## Les perspectives

Les perspectives pour l'année 2024 s'orientent vers les thématiques suivantes :

- S'inscrire dans les objectifs du Schéma Handicaps Rares
- Mettre en place les actions permettant de maintenir la santé des personnes accompagnées
- Sécuriser les pratiques par une meilleure formalisation et appropriation des procédures, protocoles, conduites à tenir
- Développer la démarche d'amélioration continue de la qualité et communiquer autour des actions menées auprès des professionnels et des usagers du service
- Accompagner le vieillissement des personnes handicapées
- Développer l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap et le droit au répit
- Favoriser l'accès des personnes accompagnées à la vie sociale, à la vie affective et sexuelle et à la parentalité, à la citoyenneté, aux loisirs, au sport et à la culture
- Améliorer l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme
- Garantir un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap psychique
- Optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer l'attractivité du service
- Gérer la liste d'attente
- Favoriser la pair-aidance
- Mettre en place des groupes de parole encadrés par la psychologue
- Continuer les réunions inter-SAVS et maintenir le lien à l'ERHR
- Poursuivre le partenariat / les réseaux
- Finaliser les outils de la loi 2022-02 : projet de service + livret d'accueil + procédure PP + règlement intérieur
- Quantifier les différents types d'accompagnement à travers la saisie des plannings sur Océalia usagers
- Proposer un plus grand nombre de regroupements afin de rompre l'isolement social
- Favoriser les échanges et la mise en place d'outils entre le pôle enfance et le pôle adulte

<b>FINESS juridique</b>	<b>560011702</b>
<b>FINESS géographique</b>	<b>560024713</b>
<b>Type de structure</b>	<b>SAVS</b>
<b>Public accueilli</b>	<b>Personnes en situation de handicap sensoriel</b>
<b>Capacité installée (ou nb d'heures réalisées pour les SAAD)</b>	<b>56</b>
<b>Nombre d'agents en ETP</b>	<b>4,5 ETP</b>
<b>Date d'autorisation</b>	<b>Renouvellement de l'arrêté en 2023</b>
<b>Date d'ouverture</b>	<b>2010</b>
<b>Dates de la dernière évaluation externe</b>	<b>2014</b>
<b>Date prévisionnelle de la prochaine évaluation</b>	<b>2027</b>
<b>Adresse d'exécution de la prestation</b>	<b>6 rue Anita Conti 56000 VANNES</b>
<b>Contact</b>	<b>direction.adulte@agd56.fr</b>

# 10 CENTRE DE RESSOURCES EILAN

Par Corinne Le Mestre, Directrice



## Les missions

La mission du service EILAN consiste à mettre à disposition des personnes déficientes sensorielles (déficience auditive et/ou déficience visuelle, surdité) ou de clients divers (collectivités, administrations, professionnels, particuliers...) des aides humaines et techniques visant :

- A pallier les difficultés d'autonomie des personnes via la communication, la locomotion
- A favoriser leur accès à l'information
- A développer leur participation sociale

En matière de déficience auditive (DA) : traduction en Langue des Signes Française (LSF), formation en LSF.

Concernant la déficience visuelle (DV), le service mène des actions de transcription en braille et en gros caractères, de l'adaptation de documents, de la réadaptation en locomotion et en accessibilité (conseils techniques).

Deux réunions du collectif EILAN sont organisées par an.

Le collectif est composé de partenaires impliqués sur le territoire dans le champ de la déficience sensorielle :

- Association Gabriel Deshayes
- Association des Sourds du Morbihan
- Association Voir Ensemble
- Ensemble Nous Aussi
- Association Valentin Haüy
- Association Oreille et vie

## Les principales activités menées en 2023

### Interprétation

L'installation de nouveaux interprètes dans le Morbihan a fini d'éroder le surplus de charge de travail pour le poste d'interprète. On a pu noter une baisse d'activité à partir de l'été ; la recherche d'un second interprète ne se justifie plus.

On notera tout de même différentes opportunités concernant l'accessibilité culturelle (conférences, visites), surtout dans les environs de Lorient, mais on peut espérer étendre l'offre au reste du Département.

### Langue des Signes Françaises (LSF)

Les chiffres de 2023 sont en nette augmentation concernant l'activité de formation LSF grâce à l'augmentation de prestations commandées par les ESMS de l'Association Gabriel Deshayes (parcours d'intégration-service RH).

Les stages à rythme intensif sont plus rentables que ceux proposés en hebdomadaire :

- Un stage à la carte pour l'AMISEP
- Une session pour la Maison d'Animation et des Loisirs (MAL) d'Auray de septembre 2022 à janvier 2023
- Trois interventions de sensibilisation à la surdité et à la langue des signes françaises auprès de :
  - AQTA médiathèque (10 bibliothécaires)
  - Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, deux groupes du Magasin Leclerc à Vannes (2X6 personnes).

Elles ont été réalisées conjointement par la formatrice et l'interprète LSF.

### Locomotion

Spécificité des personnes accompagnées/rencontrées :

- 5 personnes de plus de 60 ans
- 3 personnes entre 20 et 60 ans

A noter que trois des cinq personnes de plus de 60 ans vivent en établissement (Kerblavet, Kermaria, Plumelec) et que quatre de ces huit personnes sont en attente d'une notification de la Maison Départementale de l'Autonomie vers le SAVS Sensoriel et Langage.

Localisation :

- 1 personne habite Baden
- 1 personne habite Languidic
- 2 personnes habitent la région de Lorient
- 1 personne réside à Malestroit
- 1 personne habite à Loudéac
- 1 personne habite Plumelec
- 1 personne habite Plumelin

Les prestations :

- Découverte de la canne longue et de sa technique d'utilisation. Le nombre de séances proposé est généralement de trois à cinq séances.
- Sensibilisation à la déficience visuelle de dix agents des médiathèques du Morbihan à la demande d'AQTA en collaboration avec la formatrice en LSF.

Nos partenaires privilégiés sont : ALCAT 56, DGISS-DDSI Lorient, AVH 56.

**↳ Transcription**

L'activité de la transcription redémarre en 2023. Le service reçoit de plus en plus de demandes d'adaptation en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) qui permet de traduire un langage classique en langage compréhensible par tous. Ce travail en équipe au sein de l'Association est très intéressant.

Le texte ainsi simplifié peut-être compris par les personnes handicapées mentales, mais aussi par d'autres comme les personnes dyslexiques, malvoyantes, les personnes âgées, les personnes qui maîtrisent mal le français.

Grandes règles à respecter pour le FALC :

1. Aller au message essentiel
2. Utiliser des mots d'usage courant
3. Faire des phrases courtes
4. Utiliser des exemples : on dit qu'un exemple vaut 1000 mots
5. Toujours associer un pictogramme au texte, illustrer l'idée
6. Clarifier la mise en page et la rendre facile à suivre à travers des typographies simples, des lettres en minuscule, des contrastes de couleur...
7. Tester auprès des publics concernés

Les clients en 2023 :

- Mairie de Brech
- Milmarin à Paimpol
- Cellule parcours (SESSAD Gabriel Deshayes)
- Sous-Marin Flore
- Cité de la voile
- Conseil Départemental
- Château de Kerguehenec
- ESAT la Chartreuse
- EANM Pipark
- SAVS Gabriel Deshayes
- Médiathèques du Morbihan

**↳ Les perspectives**

La recherche de l'équilibre financier au cours de l'année 2024 est un élément essentiel pour la pérennité d'EILAN. Des rencontres régulières avec la Directrice Administrative et Financière permettront de suivre l'évolution sur l'ensemble de l'année.

Des économies seront réalisées à partir de janvier 2024, en diminuant le poste de secrétaire de 0.30 ETP et la superficie louée pour les locaux. De ce fait, une nouvelle organisation se mettra en place entre tous les professionnels.

EILAN mettra l'accent sur la communication et l'implication territoriale afin d'atteindre son objectif commercial :

- Articles de presse
- Participation à des groupes de travail sur l'accessibilité organisés par la communauté d'agglomération (AQTA)
- Demande de subvention dans le cadre du Contrat Local de Santé afin d'intervenir au sein des EHPAD du territoire et de sensibiliser les professionnels aux déficiences sensorielles
- Actualisation de la plaquette
- Adaptation du site internet d'EILAN à une lecture sur mobile (design « adaptatif »)



# RAPPORT FINANCIER



## PARTIE 3

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

La Directrice Générale a fait lecture à haute voix de son Rapport d'activités.

Proposition de résolution 3 : L'Assemblée Générale approuve le Rapport d'activités présenté lors de cette Assemblée Générale du 27 Juin 2024.

## PARTIE 4

# RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION

### 📌 Compte de résultat

### exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

Il a été procédé à un examen détaillé des comptes, structure par structure, lors du Conseil d'Administration du 25 avril 2024. **Le résultat global des comptes annuels est de - 573 627 €.**

Ce résultat est lui-même constitué des résultats suivants :

STRUCTURES	RESULTAT 31/12/2023
IES	- 322 289,05
Plateforme TSL	+ 10 587,26
TAE	- 32 221,30
Equipe Relais HR	-24 116,95
SSEFS	+ 207 593,89
CAMSP Sensoriel et Langage	- 21 308,63
Plateforme TND	+ 269 803,70
SJDV	+ 37 448,87
ESAT Action sociale	+ 13 014,92
EANM Pipark	- 363 534,79
SAVS- UVE	- 7 791,62
Foyer Liorzig	-201 751,50
SIEGE (Conventionné)	-54 372,39
SIEGE (Fonds propres)	- 6 316,63
ESAT Action commerciale	- 57 019,42
EILAN	- 42 406,22
PEN DUIG	21 052,91
<b>Résultat global comptable</b>	<b>- 573 626,95</b>

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	13 467 737	12 833 774
Charges d'exploitation	13 997 169	12 782 232
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 529 432</b>	<b>51 542</b>
Produits financiers	36 861	4 716
Charges financières	79 597	38 664
<b>Résultat financier</b>	<b>- 42 736</b>	<b>- 33 948</b>
Produits exceptionnels	34 445	25 242
Charges exceptionnelles	27 199	29 134
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>7 246</b>	<b>- 3 892</b>
Imposition à l'IS	8 705	1 072
<b>Résultat net</b>	<b>- 573 627</b>	<b>12 630</b>

#### SUIVI DES COMPTES ANNUELS SUR LA DURÉE DU CPOM 2019-2023

2019	Résultat excédentaire	64 050
2020	Résultat excédentaire	378 630
2021	Résultat excédentaire	315 329
2022	Résultat excédentaire	12 629
2023	Résultat déficitaire	- 573 626
<b>Résultat global 2019/2023</b>	<b>Résultat excédentaire</b>	<b>197 012</b>

## 📌 Compte de résultat au 31 décembre 2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	260	220
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	33 909	26 239
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	277 842	238 890
<i>dont parrainages</i>		
Production stockée ou déstockage de production	1 994	3 032
Concours publics et subventions d'exploitation	11 467 211	10 830 055
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	11 455 622	10 815 388
<b>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</b>		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	42 971	6 456
Contributions financières		
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	200 966	46 855
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	211 467	201 347
<b>Autres produits</b>	1 231 116	908 909
<b>TOTAL I</b>	<b>13 467 737</b>	<b>12 262 004</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
<b>Achat de matières premières et fournitures</b>	32 247	23 809
<b>Variation de stock</b>	-173	-529
<b>Autres achats et charges externes</b>	3 119 295	2 341 069
<b>Aides financières</b>		
Impôts, taxes et versements assimilés	769 109	675 158
Salaires et traitements	6 823 187	6 116 060
Charges sociales	2 654 242	2 364 371
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	494 395	492 885
Dotations aux provisions	32 720	125 368
Reports en fonds dédiés	71 712	72 009
Autres charges	436	262
<b>TOTAL II</b>	<b>13 997 169</b>	<b>12 210 461</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-529 432</b>	<b>51 542</b>

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36 861	4 716
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>36 861</b>	<b>4 716</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	79 598	38 664
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>79 598</b>	<b>38 664</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-42 736</b>	<b>-33 949</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-572 168</b>	<b>17 594</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	34 445	25 242
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>34 445</b>	<b>25 242</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	27 199	29 134
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>27 199</b>	<b>29 134</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>7 246</b>	<b>-3 892</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	8705	1072
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>13 539 043</b>	<b>12 291 962</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>14 112 671</b>	<b>12 279 332</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-573 627</b>	<b>12 630</b>
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<b>-434 565</b>	<b>165 510</b>

## 📌 Commentaires sur le compte de résultat 2023

Le compte de résultat est le reflet du fonctionnement de l'Association sur une année civile. C'est aussi le baromètre financier de l'activité de l'Association. Concernant l'année 2023, les principales informations et évolutions sont les suivantes :

L'Association clôture l'année 2023 avec un déficit de - 573 627 euros (contre 12 630 euros en 2022).

### 📌 Coté produits :

La principale ressource de l'Association reste la **Dotation Globale de Fonctionnement** qui représente près de 84 % des produits 2023.

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement 2023 s'élève à 11 426 339 euros, dont 126 177 euros versés sous la forme de Crédits Non Reconductibles (CNR).

Le reste des produits 2023 de l'Association est constitué :

- du complément de rémunérations des travailleurs en ESAT pour 535 633 euros.
- du chiffre d'affaires des activités commerciales (ESAT et EILAN) pour respectivement 166 261 euros et 92 897 euros.
- la perception de dons et legs pour un montant de 42 971 euros.
- la reprise de fonds dédiés pour 211 467 euros.

### 📌 Coté Charges :

**La masse salariale**, pour 6 823 187 euros (qui correspond à la somme des rémunérations brutes sur l'exercice 2023) représente le premier poste de dépenses de l'Association.

En y ajoutant les charges sociales afférentes (2 654 242 euros), cela représente 67 % des charges annuelles de l'Association (70 % en 2022). Le reste des dépenses est majoritairement constitué :

- **D'achats de fournitures, matières premières et consommables** pour 835 347 euros (contre 551 238 euros en 2022). Ces dépenses regroupent l'ensemble des achats nécessaires au bon fonctionnement de l'Association (matières premières pour l'ESAT, fournitures éducatives, scolaires et administratives, fournitures médicales, frais d'énergie et de carburants, etc..). La hausse des dépenses est liée à l'électricité en hausse de 262 304 euros.
- **De « services et autres services extérieurs »**, également nécessaires au bon fonctionnement des établissements et services pour 2 316 021 euros en 2023, contre 1 813 112 euros en 2022, soit une hausse de 27%. Ces services extérieurs recouvrent des frais de transports des usagers accompagnés et des professionnels, des prestations d'alimentation ou de nettoyage, les frais de maintenance, d'entretien, les frais de télécommunication et d'affranchissement, les honoraires, le personnel intérimaire. La hausse des dépenses est liée au personnel intérim, en hausse de 254 281 euros sur l'exercice comptable 2023. Les prestations réalisées par des prestataires extérieurs sont quant à elles en hausse de 275 043 euros. Cette variation est expliquée par la plateforme TND dont le volume d'activité a augmenté, l'Association a eu recours à davantage d'intervenants externes. Les honoraires de ces professions libérales font l'objet d'un remboursement par la CPAM.



## 📌 Bilan actif au 31 décembre 2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	91 786	85 754	6 032	12 433
Immobilisations incorporelles en cours			-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	891 261	35 421	855 840	862 788
Constructions	11 387 142	5 645 317	5 741 825	3 621 596
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 362 941	1 230 280	132 661	105 712
Autres immobilisations corporelles	2 679 973	2 131 946	548 028	557 296
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	-
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées	50 896		50 896	50 896
Autres titres immobilisés	1 029		1 029	1 020
Prêts	137 662		137 662	112 990
Autres	14 395		14 395	15 395
<b>TOTAL I</b>	<b>16 617 085</b>	<b>9 128 718</b>	<b>7 488 367</b>	<b>6 455 210</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	11 859		11 859	9 691
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	2 247		2 247	2 247
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	473 371	9 439	463 932	614 982
Créances reçues par legs ou donations			-	-
Autres	996 210	4 109	992 101	610 310
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instrument de trésorerie</b>	650 185		650 185	185
<b>Disponibilités</b>			-	-
<b>Disponibilités</b>	3 251 840		3 251 840	4 756 984
<b>Charges constatées d'avance</b>	33 474		33 474	5 817
<b>TOTAL II</b>	<b>5 419 187</b>	<b>13 548</b>	<b>5 405 639</b>	<b>6 000 216</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion Actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>22 036 272</b>	<b>9 142 266</b>	<b>12 894 006</b>	<b>12 455 426</b>

## 📌 Bilan passif au 31 décembre 2023

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	1 962 522	1 962 522
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 066 135	2 865 418
Autres réserves	57 162	57 162
<i>Dont réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 123 296	2 922 579
<b>Report à nouveau</b>	3 102 907	3 290 994
<i>Dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 320 819	3 373 372
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-573 627	12 630
<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-434 565	165 510
<b>SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)</b>	<b>7 615 098</b>	<b>8 188 725</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	217 260	91 737
Provisions réglementées	390 911	390 911
<b>TOTAL I</b>	<b>8 223 270</b>	<b>8 671 373</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DEDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	94 172	233 928
<b>TOTAL II</b>	<b>94 172</b>	<b>233 928</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	73 406	201 277
<b>TOTAL III</b>	<b>73 406</b>	<b>201 277</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 676 645	1 822 454
Emprunts et dettes financières diverses	17 221	23 092

Avances et acomptes reçus sur commande en cours	294	294
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	522 520	465 525
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 131 654	884 019
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	869	869
Autres dettes	147 497	130 978
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 458	21 616
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 503 157</b>	<b>3 348 847</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>12 894 006</b>	<b>12 455 426</b>

## Commentaires sur le bilan au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de l'Association s'élève à 12 894 006 euros contre 12 455 426 euros pour l'exercice précédent. Les acquisitions au titre des investissements 2023 se montent à 2 618 320 euros, dont 2 453 903 euros de construction Résidence Pen Duig.

### L'Actif est constitué des emplois et de la trésorerie

L'Actif immobilisé 2023 s'élève à 7 488 367 euros. L'Actif circulant 2023 s'établit à 5 405 639 euros contre 6 000 216 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Les disponibilités financières passent quant à elles de 4 756 984 euros en 2022 à 3 251 840 euros en 2023, et les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 650 185 euros en 2023 contre 185 euros en 2022.

### Le Passif représente les ressources, en financement de l'Actif

Au passif, les fonds propres diminuent et atteignent 8 223 270 euros contre 8 671 373 euros en 2022.

Les emprunts et dettes financières augmentent de 45 %, passant de 1 845 546 euros en 2022 à 2 693 866 en 2023 dû à un nouvel emprunt de 1 000 000 euros concernant la construction de la résidence inclusive - Résidence Pen Duig.

### Affectation du résultat proposée

Réserve d'investissement	287 454,57€
Réserve de compensation	-233 099,36 €
Financement des mesures d'exploitation	0 €
Report à nouveau établissements et services conventionnés	-584 058,41€
En report à nouveau (dépenses inopposables aux financeurs)	95 138 €
En report à nouveau non conventionné	-139 061,75€
<b>Total</b>	<b>- 573 626,95 €</b>

## 👉 Évolution prévisible de l'association

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été renégocié en 2023 pour la période 2024-2028. Il sera signé au premier trimestre de 2024 par l'Association, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental du Morbihan.

Les arrêtés seront actualisés à la faveur des nouvelles nomenclatures :

- CAMSP AUDITION ET LANGAGE
- PLATEFORMES TND - TAE - UDL
- CENTRE DE RESSOURCES EILAN
- ERHR BRETAGNE
- IES SENSORIEL ET LANGAGE
- SESSAD SENSORIEL ET LANGAGE
- SAVS SENSORIEL ET LANGAGE
- ESAT SENSORIEL ET LANGAGE
- EAM SURDICECITE ET LANGAGE
- EANM UATP SENSORIEL ET LANGAGE PIPARK

### 👉 Différents axes de travail pluriannuels seront développés dans les projets de services :

- Assurer l'accès aux soins somatiques des personnes accueillies
- Sécuriser les pratiques par une meilleure formalisation et appropriation des procédures, protocoles, conduites à tenir
- Développer la démarche d'amélioration continue de la qualité et communiquer autour des actions menées auprès des professionnels et des usagers
- Faire évoluer l'offre existante vers une organisation plus souple et plus inclusive
- Garantir la qualité de l'accompagnement et le repérage précoce au CAMSP
- Accompagner le vieillissement des personnes handicapées
- S'inscrire dans les objectifs du Schéma Handicaps Rares
- Développer l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap et le droit au répit
- Développer la scolarisation en milieu ordinaire des enfants et jeunes

- Favoriser l'accès des personnes accompagnées à la vie sociale, à la vie affective et sexuelle et à la parentalité, à la citoyenneté, aux loisirs, au sport et à la culture
- Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte en évitant les ruptures de parcours
- Améliorer l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Garantir un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap psychique
- Optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer l'attractivité de l'établissement
- Optimiser les coûts de transport

L'Association continue également de solliciter auprès des autorités de tarification le financement des revalorisations salariales des « oubliés du ségur » (services techniques, administratifs, directions, siège...).

Les administrateurs de l'Association ajusteront le Projet Associatif en 2024, un décret sur la Coopération entre l'Education Nationale et le Médico-social est toujours attendu.

Les équipes et personnes accompagnées commenceront à se former à la démarche d'amélioration continue de la qualité avec en perspective l'évaluation de 2027 (référentiel de la Haute Autorité de Santé) même si le contrôle n'est pas nouveau pour les ESMS.

L'inauguration de la Résidence Pen Duig a eu lieu le 30 mars 2024 en présence de la Sénatrice Muriel Jourda, du Président du Conseil Départemental David Lappartient, du Président d'AQTA Philippe Le Ray, du Maire de Brec'h et Président de l'association des Maires du Morbihan, des vices-présidents et élus du Conseil Départemental, des représentants de l'Association Gabriel Deshayes, des locataires, de leurs familles et proches, des voisins et prestataires...

## PARTIE 5

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes du cabinet OUEST CONSEIL fait lecture de son Rapport.

## PARTIE 6

# APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31.12.2023

Proposition de résolution 4 : L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Proposition de résolution 5 : L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat.

Proposition de résolution 6 : L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration au titre des comptes de l'exercice 2023.



**PARTIE 7**  
FÊTE DE L'ASSOCIATION





## PARTIE 8

# RENOUVELLEMENT DE MANDATS ADMINISTRATEURS

	Nom des administrateurs en 2023	Fonction
1	JAIN Bernard	Président
2	LE BRETON Jean-Claude	Vice-président
3	LE BOURSICAUX Marie-Claire	Secrétaire
4	GODREAU Jean	Trésorier
5	RENARD Annie	Membre
6	LE BAYON Pierrette	Membre
7	Père Bernard LE LUEL	Administrateur de droit (représentant Mgr l'Evêché)
8	Sœur Denise PALLIER	Administratrice de droit (représentant la Congrégation)
9	BOCCOLI Alessandro	Administrateur
10	BOUQUET Jean-Claude	Administrateur
11	GAVAUD Denis	Administrateur
12	GUILLET Annick	Administratrice
13	JOURDAIN Brigitte	Administratrice
14	TERRIER Geneviève	Administratrice
15	LE ROUX Michel	Administrateur
16	LATINIER Alain	Administrateur
17	GRAZIANA Catherine	Administratrice

### Tiers sortant AG 2024 :

Geneviève TERRIER  
Jean-Claude LE BRETON  
Denis GAVAUD  
Annick GUILLET

### Membres sortants :

Bernard LE LUEL (Evêché)  
Denise PALLIER (Congrégation)

### Candidatures :

Gaëtan LUCAS (Evêché)  
Mathieu PEPIN (Congrégation)  
Geneviève TERRIER se représente  
Jean-Claude LE BRETON se représente  
Chantal MAHIEUX se présente  
Alain PHILIPPE se présente

## PARTIE 9

# LA CONFERENCE NATIONALE DU HANDICAP (CNH)

La Conférence Nationale du Handicap (CNH) a eu lieu le 26 avril 2023 au Palais de l'Élysée. Mise en place par la loi handicap du 11 février 2005, elle est organisée tous les 3 ans. Sous l'autorité du Président de la République, la CNH présente le bilan des politiques publiques engagées pour les personnes en situation de handicap et fixe les orientations et les moyens de cette politique pour les années à venir.

10 engagements en sont ressortis :

- L'école pour tous
- Un repérage et accompagnement précoce pour les enfants
- L'université pleinement accessible
- L'accès à l'emploi, y compris l'emploi public et l'accompagnement dans le parcours d'insertion et de formation

- De mêmes droits pour les travailleurs en ESAT que pour l'ensemble des salariés
- Un accès amélioré à la santé et aux aides techniques
- Respecter pleinement les obligations d'accessibilité des établissements recevant du public et des transports
- L'exemplarité des services publics pour l'accessibilité physique et numérique
- Une effectivité des droits et des solutions renforcées
- Un égal accès au sport, à la culture et aux loisirs

C'est dans ce cadre de diagnostic précoce que la Plateforme de Coordination et d'Orientation des Troubles Neuro-Développementaux va s'ouvrir aux enfants de 7 à 12 ans fin 2024.

## PARTIE 1 0

# OUVERTURE DE LA RESIDENCE INCLUSIVE PEN DUIG

La construction de la résidence inclusive Pen Duig (habitat inclusif) a démarré en mars 2022.

La pose de la première pierre a eu lieu en mai 2022.

La construction s'est poursuivie jusqu'à la date de réception : le 10 novembre 2023.

Les premiers résidents ont été accueillis le 16 novembre 2023.

Les principes qui ont guidé cette construction : implication territoriale, autodétermination des personnes, virage inclusif et accessibilité (technique et humaine).

La résidence PEN DUIG s'inscrit aussi dans une dynamique d'accès aux droits des personnes en situation de handicap en alliant libre choix, accompagnement adapté et sécurité. Un « chez soi ». Elle est destinée à des personnes qui font le choix d'un mode d'habitation regroupé entre elles.

Ce projet s'inscrit dans le cœur du bourg de Brec'h (56). Il est entouré d'équipements sportifs, de pavillons privés, de commerces de proximité qui facilitent l'insertion sociale et les déplacements. Il s'agit de la résidence principale des personnes, inscrites durablement dans la vie de leur commune et pouvant recourir aux dispositifs de droit commun, participer à la vie locale.



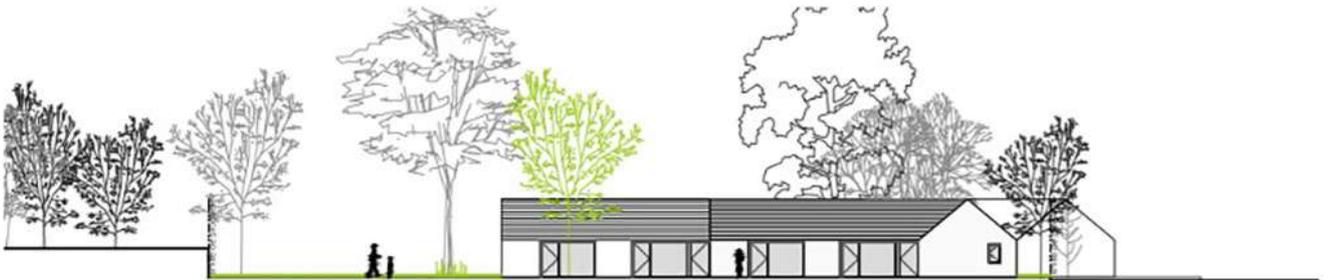


façade sud

unité de vie

pavé

unité de vie



façade ouest

unité de vie

unité de vie



Ce mode d'habitat que l'on dit « inclusif » est assorti d'un projet de vie sociale et partagée animé par les résidents eux-mêmes, soutenus par quelques professionnels (création de 4.95 ETP en 2023).

La conception de l'habitat était une condition de succès.

L'Association a donc fait appel au cabinet d'architectes AGA d'Auray afin que la résidence préserve l'intimité tout en favorisant le vivre ensemble.

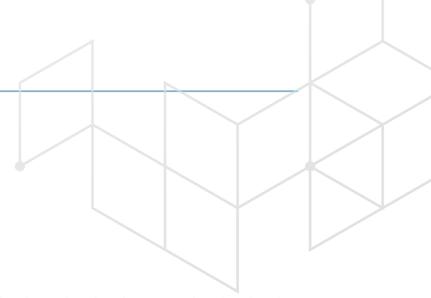
La résidence prend ainsi la forme d'un ensemble de 16 appartements autonomes de 25 m<sup>2</sup> qui disposent tous d'une kitchenette et d'une salle de bain privative.

La résidence dispose d'espaces extérieurs individuels et d'équipements en commun destinés à favoriser le lien social.

La maison partagée comporte également des équipements sur-mesure en matière de domotique et des aménagements ergonomiques adaptés aux besoins de chaque locataire (tablettes KNX, commande vocale, boutons tactiles, éclairage/stores à lames variables, plaque de cuisson à crans, balances sonores...).

# PARU DANS LE JOURNAL



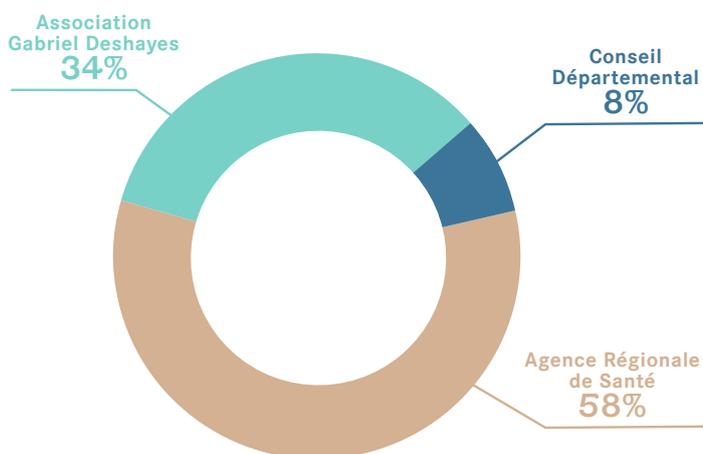


## PARTIE 1 1

# CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2024-2028 & RENOUVELLEMENT AUTORISATION DE FRAIS DE SIEGE SOCIAL

Assurer l'accès aux soins somatiques des personnes accueillies
Sécuriser les pratiques par une meilleure formalisation et appropriation des procédures, protocoles, conduites à tenir
Développer la démarche d'amélioration continue de la qualité et communiquer autour des actions menées auprès des professionnels et des usagers
Faire évoluer l'offre existante vers une organisation plus souple et plus inclusive
Garantir la qualité de l'accompagnement et le repérage précoce dans les CAMSP
Accompagner le vieillissement des personnes handicapées
S'inscrire dans les objectifs du Schéma Handicaps Rares
Développer l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap et le droit au répit
Développer la scolarisation en milieu ordinaire des enfants et jeunes
Favoriser l'accès des personnes accompagnées à la vie sociale, à la vie affective et sexuelle et à la parentalité, à la citoyenneté, aux loisirs, au sport et à la culture
Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte en évitant les ruptures de parcours
Améliorer l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA)
Garantir un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap psychique
Optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer l'attractivité de l'établissement
Optimiser les coûts de transport

## Répartition des crédits reconductibles CPOM 2024-2028



Un financement à hauteur de 1 131 176 € dont 751 673 € supplémentaires de l'ARS et du CD.

Une ambition légèrement freinée par le contexte économique et politique mais un avenir prometteur.

Un équilibre budgétaire financier des ESMS conventionnés.

Une transition inclusive en douceur et dans la confiance les 5 années à venir soutenue par 15,55 ETP supplémentaires.

De possibles évolutions des budgets ou mesures nouvelles sur la période (décrets, appels à projets, expérimentations EMM 56, CLS...).

## 👉 Exemple Pôle Enfance

### 👉 Garantir la qualité de l'accompagnement et le repérage précoce au CAMSP

PLAN D'ACTIONS	
<b>1</b>	<p><b>Organiser le repérage, le diagnostic et l'accompagnement de l'enfant et de ses parents, en articulation avec les acteurs de niveau 1 et de niveau 2 du territoire, et améliorer les délais d'accès au CAMSP</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à se faire connaître des acteurs susceptibles d'orienter les enfants et leurs parents</li> <li>- Etablir des critères de priorisation ou d'analyse des situations relevant d'un niveau 2 d'évaluation et de prise en charge</li> <li>- Maintenir notre capacité à accueillir sans délais tous les enfants sourds de moins de 6 ans nécessitant un accompagnement médico-social</li> </ul>
<b>2</b>	<p><b>Formaliser le processus d'évaluation diagnostique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager une évaluation pluridisciplinaire selon les besoins identifiés lors de la première consultation, au sein du CAMSP, associant les parents</li> <li>- Annoncer les conclusions du diagnostic initial, les propositions de suivis, et accompagner s'il y a lieu les familles dans cette annonce et ces propositions</li> </ul>
<b>3</b>	<p><b>Construire avec l'enfant et ses parents un projet de soins et d'accompagnement personnalisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les méthodes thérapeutiques les plus adaptées au regard des résultats de l'évaluation diagnostique de l'enfant</li> <li>- Pour les enfants avec troubles du neurodéveloppement, utiliser les outils et méthodes recommandés par la HAS pour l'évaluation et l'accompagnement</li> <li>- Définir les modalités de coordination du projet</li> <li>- Veiller à l'information et à l'accompagnement des familles et leur empowerment tout au long du parcours de l'enfant au sein du CAMSP</li> <li>- Ajuster le projet personnalisé en réévaluant régulièrement les besoins de l'enfant</li> <li>- Anticiper et préparer la sortie du CAMSP de l'enfant avec les parents en élaborant le projet de sortie</li> </ul>
<b>4</b>	<p><b>Inscrire l'action du CAMSP dans un cadre partenarial à l'échelle de son territoire d'intervention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en relation les professionnels du CAMSP avec les différents acteurs parties prenantes du parcours et/ou de l'environnement de l'enfant (famille, école, professionnels libéraux, autres structures de niveau 2, ESMS, services hospitaliers, centres experts...)</li> <li>- Contribuer à la réponse territoriale en lien avec les dispositifs de coordination de parcours, notamment la PCO TND du Morbihan, le PCPE, la communauté 360, le Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)</li> </ul>
<b>5</b>	<p><b>Inscrire l'Unité Diagnostique Langage (ex plateforme TSL) sur l'agrément du CAMSP, le dispositif TAE ainsi que la plateforme PCO TND 56 à Plateforme de diagnostic, d'orientation et de coordination</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Synergies de diagnostic précoce chez les enfants et les jeunes</li> <li>- Rédiger un projet fédérateur de Plateforme de diagnostic, d'orientation, de coordination à partir des spécificités de chacun des dispositifs actuels</li> <li>- Définir un tableau des effectifs commun décliné en 3 sous-équipes</li> <li>- Déterminer une gestion commune pour simplifier (tableaux de bord, ERRD, EPRD...)</li> <li>- Communiquer avec les équipes</li> <li>- Créer des temps de réunion des sous-groupes en commun</li> <li>- Définir des parcours «types» simplifiés grâce à l'unification des 3 dispositifs au sein d'une même plateforme</li> <li>- Supporter les 2 budgets de l'UDL et du dispositif TAE 56 sur l'agrément CAMSP afin de soulager le budget de l'IES plus contraint et plus éloigné de la logique de diagnostic</li> <li>- Développer la PCO TND par l'accueil des jeunes de 7 à 12 ans</li> </ul>

### 👉 Partenaires et Moyens

- Crèche
- Multi-accueil
- Pôle ressources handicap 56
- Service hospitalier de maternité
- Médecin ORL hospitalier
- Orthophonistes
- PMI
- Services hospitaliers de pédiatrie et de pédopsychiatrie

Les moyens accordés pour accompagner l'atteinte de ces objectifs sont :

Augmenter le temps de travail de professionnels présents et expérimentés (diagnostic précoce, accompagnement, orientation) :

- Médecin CAMSP augmentation de 0.10 ETP
- Educatrice de Jeunes Enfants augmentation CAMSP de 0.30 ETP

- Neuropsychologue augmentation CAMSP 0.20 ETP
- Psychomotricien augmentation CAMSP 0.10 ETP
- Remplacement de l'infirmière (départ à la retraite) avec formation audiophonologie à prévoir
- Monter en compétence de l'équipe pluridisciplinaire du CAMSP, formation CAA
- Recrutement 5 coordinateurs de parcours, 1 ETP médecin, 0.30 ETP secrétaire sur la plateforme TND PCO

### 👉 Indicateurs

- Taux de professionnels bénéficiant de temps d'analyse de la pratique
- Taux d'enfants ayant moins de 4 ans dans la file active
- Délai d'attente pour un premier RDV en jours
- Durée moyenne de prise en charge au sein de la structure



## 📌 Exemple Pôle Adulte

### 📌 Accompagner le vieillissement des personnes handicapées

PLAN D'ACTIONS	
	<p><b>Intégrer dans chaque projet d'établissement une partie dédiée aux personnes handicapées vieillissantes prenant en compte les aspects suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectivation des signes du vieillissement par l'utilisation d'outil d'évaluation multidimensionnelle</li> </ul>
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- adaptation des projets personnalisés au regard de l'évolution des besoins d'accompagnement liée au vieillissement</li> <li>- actions sociales, éducatives, soignantes visant à limiter la perte d'autonomie</li> <li>- maintien des liens familiaux et accompagnement du deuil des proches</li> <li>- réflexion sur les directives anticipées</li> </ul>
2	<p><b>Favoriser le décloisonnement des secteurs Personnes Agées/Personnes Handicapées et la coordination avec les professionnels du territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluer les besoins et préparer en amont les modalités de sortie et le projet de vie des personnes handicapées vieillissantes</li> <li>- faciliter les prises en charge souples dans les phases de transition (intégration progressive en EHPAD par l'accueil temporaire, accompagnement SAVS en EHPAD)</li> <li>- s'inscrire dans les coopérations des acteurs du handicap et de la gérontologie pour l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes</li> <li>- s'articuler avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)</li> <li>- mettre en place des partenariats avec les professionnels libéraux du territoire, entretenir le maillage territorial</li> <li>- accompagner les aidants dans le passage du secteur des personnes âgées au secteur des personnes âgées</li> <li>- sensibiliser les professionnels du secteur des personnes âgées aux impacts de la déficience sensorielle, leur apporter conseils/outils facilitant la prise en charge</li> <li>- développer les sensibilisations à la déficience visuelle et auditive via le dispositif EILAN et le casque de réalité virtuelle SENSIVISE</li> </ul>
3	<p><b>Préparer la retraite des travailleurs d'ESAT par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- actualisations fréquentes des PPP (Projets Professionnels Personnels) afin de mieux prendre en compte les impacts du vieillissement sur la situation de travail en lien avec la médecine du travail</li> <li>- recueil des souhaits du travailleur relatifs au passage à la retraite</li> <li>- actions de soutien permettant de se projeter sur des activités extra professionnelles</li> <li>- articulations entre le SAVS et l'ESAT afin de vérifier les droits à la retraite et de présenter les différents dispositifs d'accès aux droits</li> <li>- dispositif «un avenir après le travail» avec l'ARESAT</li> <li>- adaptation des activités proposées par l'UATP</li> <li>- aménagement/ajustement des conditions et du temps de travail en ESAT en s'appuyant sur les modalités d'UATP (aménagement poste avec AMIEM, recours aux temps partiels)</li> <li>- renforcement des temps de communication entre l'ESAT et le foyer d'hébergement afin d'avoir une analyse partagée</li> <li>- organisation d'évènements festifs de valorisation de la carrière des futurs retraités (ex : médaille du travail)</li> </ul>
4	<p><b>Former les professionnels aux impacts cognitifs et psychomoteurs du vieillissement sur l'accompagnement :</b></p> <p>Renforcer les ressources humaines dans l'objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un accompagnement renforcé sur les situations d'aggravation de l'état de santé somatique, cognitif et/ou psychique</li> <li>- S'assurer d'un ratio d'encadrement adapté aux besoins d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes</li> <li>- Nommer un référent retraite sur le pôle adulte (veille, coordination, communication)</li> <li>- Ajuster les organigrammes</li> </ul>
5	<p><b>Rester partie prenante du Contrat Local de Santé (CLS) et proposer la création de l'Equipe Mobile de Médicalisation du Morbihan (56) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte le diagnostic du Contrat Local de Santé (état de santé des résidents, facteurs liés au mode de vie et environnementaux impactant la santé)</li> <li>- Participer aux travaux sur le vieillissement</li> <li>- Développer une offre de santé pour les adultes en situation de handicap trop limitée sur le territoire d'AQTA y compris au bénéfice de foyers non médicalisés portés par d'autres gestionnaires</li> <li>- Sous réserve de mesures nouvelles dans le cadre de la création de 50 000 nouvelles solutions, obtenir le financement d'une nouvelle équipe de médicalisation au profit des foyers non médicalisés du territoire</li> </ul>

Partenaires et Moyens

- Résidences Autonomie
- Service HAD du CHBA
- Equipe mobile de soins palliatifs
- EHPAD
- DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)
- Organismes de formation
- Réseau gérontologique
- ERHR Bretagne
- CPTS
- Communauté 360

Les moyens accordés pour accompagner l'atteinte de ces objectifs sont :

- Recrutement de 1,25 ETP d'AES sur le foyer de vie
- Augmentation du temps de psychologue au SAVS : passage de 0,20 à 0,50 ETP
- Octroi de crédits permettant d'accompagner la formation des professionnels sur les 5 ans du CPOM

Indicateurs

- Nombre de partenariats mis en place avec des structures de type EHPAD ou HAD
- Taux de personnes handicapées vieillissantes
- Nombre de professionnels formés au « vieillissement » : actuellement autour de 20%, à terme l'ensemble des professionnels des foyers

PARTIE 1 2  
PROJET ASSOCIATIF 2024-2028

Proposition de résolution 7 : L'Assemblée Générale approuve le Projet Associatif 2024-2028..



# NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

Fresque réalisée dans le cadre  
des regroupements SSEFS par les jeunes



Création & impression : RIM Imprimerie - Photographie : M. Antoine Duchêne



**ASSOCIATION  
GABRIEL DESHAYES**

6 allée Marie-Louise Trichet  
Brec'h - BP 30247  
56402 AURAY

Tél : 02 97 56 43 80  
contact@agd56.fr

***www.agd56.fr***